● MICHAEL JACKSON EST DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 50 ANS

Le Roi de la pop est mort

PAGE 11

Photo : DR

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien indépendant
Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

● LONDRES ACCEPTE SON EXTRADITION

Moumen Khalifa fait appel

PAGE 5

Pause-Café

Rumeurs estivales

Il est question, ces jours-ci, d'une «rumeur» qui semble installée pour jouer le rôle de trouble-fête politique durant tout l'été. Vous l'avez deviné, il s'agit de la création d'un parti par le plus jeune des frères du président de la République. Pourtant, nous restons convaincus qu'il s'agit de tout sauf d'une rumeur !

Visiblement, l'on est à la recherche d'une solution «rassurante» pour la succession le jour où la question se posera. Et tout indique que la sortie du *Quotidien d'Oran* n'est ni une forfanterie, ni un ballon de sonde ! Un compromis semble avoir été trouvé entre les différents protagonistes du pouvoir et, pour éviter l'écueil d'un passage obligé par les partis existants, l'idée de mettre sur pied un mouvement politique nouveau a fait son chemin… Ce ne sera ni un scénario à la libyenne, ni un plan à l'égyptienne…

Evidemment, MM. Belkhadem et Ouyahia démentent et rassurent leurs militants. Quant à nous, ils ne nous aurons plus ! Nous les avons crus lors de la maladie de M. Bouteflika ! Ils disaient tout faux… Alors, ne prenez pas leurs affirmations pour de l'argent comptant… L'argent est ailleurs !

farahmaamr@ymail.com

OUVERTURE DE NOUVELLES PHARMACIES

Barkat bafoue la loi

«J'insiste sur la stricte exécution de la présente circulaire», persiste et signe Saïd Barkat. Une nouvelle circulaire, faisant fi de la loi en vigueur, qui vient creuser un fossé entre le conseil national de l'Ordre des pharmaciens et le ministère de la Santé, a également accentué l'anarchie qui règne en matière d'installation et de répartition des officines pharmaceutiques. Que contient cette circulaire adressée aux différentes DSP ? Pourquoi le MSPRH veut-il passer outre les décisions des sections ordinales régionales ? Comment «l'exécuter» et à qui profitent les directives de Saïd Barkat ?

PAGE 3

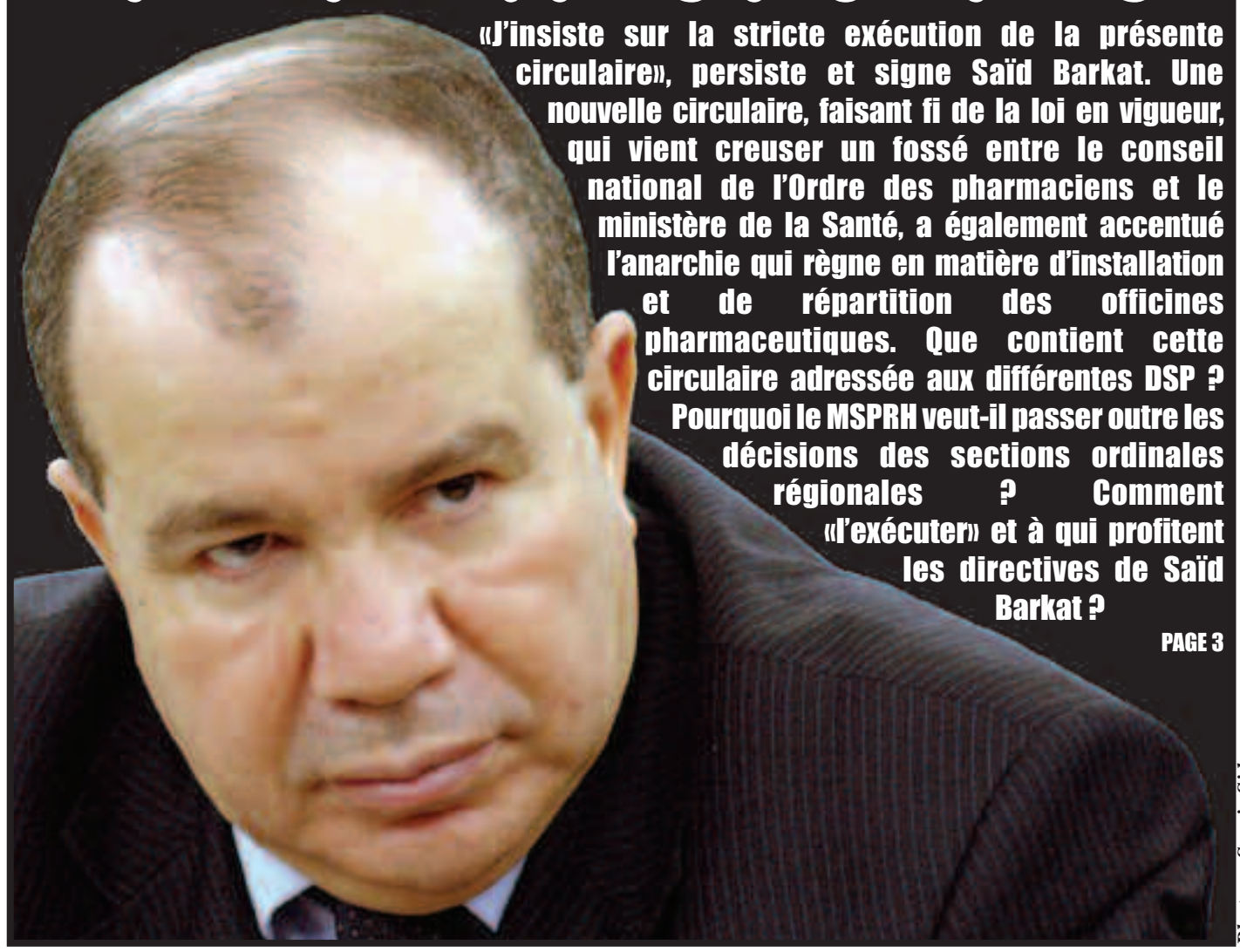

Photos : Samir Sid

Un nouveau maillot pour les Verts

Le contrat avec Le Coq Sportif se termine fin 2010, l'équipementier français n'a pas souhaité renouveler son partenariat avec la Fédération algérienne de football. La fédération a donc lancé un appel d'offres via son site officiel. La majorité des inconditionnels des Verts souhaitent un maillot Oldies ! Intéressé par le challenge, l'équipementier américain Nike s'est manifesté pour sponsoriser les sélections nationales algériennes… Du coup, Nike a déjà préparé une multitude de propositions qui s'inspirent du fameux maillot conçu par Inditex, avec lequel l'équipe nationale de 1982 a disputé le Mondial d'Espagne.

VEND. 26 - SAM. 27 JUIN 2009 - 4-5 RAJEB 1431 - N° 5657 - PRIX : 10,00 DA - FAX : REDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITE : 021 67 06 75 - TEL. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

PERISCOOP

periscoop2009@yahoo.fr

Vend. 26 - Sam. 27 juin 2009 - Page 2

Bedjaoui garde des Sceaux ?

Selon des sources généralement bien informées, Mohamed Bedjaoui sera à Alger durant cette semaine. On ajoute qu'il sera reçu par le président Bouteflika, qui pourrait lui proposer le poste de garde des Sceaux.

Changement à la justice

Des milieux proches du département de la justice annoncent un changement imminent dans le secteur. C'est ainsi que l'on évoque la possibilité de la nomination du procureur général de Blida, M. Sahel, au même poste à Alger, alors que l'actuel procureur général d'Alger se verrait confier la direction pénitentiaire. Les mêmes sources croient également savoir que M. Berradja, président de la Cour suprême, quitterait son poste pour celui de consul général à Djeddah. On évoque son remplacement par un conseiller de la chambre criminelle de la Cour suprême.

La belle-fille de l'ex-ministre

Des dizaines de cas d'ouverture d'officines pharmaceutiques opposent l'Ordre des pharmaciens à l'administration. C'est notamment le cas de la belle-fille d'un ancien ministre qui vient d'être autorisée à ouvrir une officine à côté d'un grand hôpital de la capitale, au motif que le site est «enclavé».

Autre cas ? Celui de la fille d'un wali en exercice qui a pu ouvrir une pharmacie à l'est du pays, malgré le refus de l'Ordre.

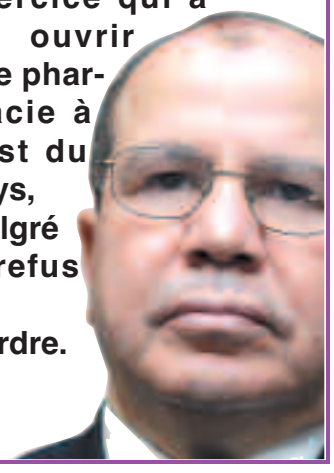

L'aveu de Chehata

Sur la chaîne Art, l'entraîneur égyptien Chehata a affirmé que, lors de la rencontre de son équipe face à l'Algérie le 7 juin dernier, il y a eu une altercation verbale entre le joueur Zaki et le meneur de jeu Aboutrika, «notamment à la pause-citron, ce qui a quelque peu déconcentré les joueurs».

Edité par la SARL

Le Soir D'ALGERIE

SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er-Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence
Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G»

Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : «*Le Soir*»

PUBLICITÉ
Toutes les Agences ANEP
(siège) :

1. Av. Pasteur. Alger
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala
(ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre
commercial Zedioui
1er étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail :
lesoirbouira@hotmail.com
BATNA
5, rue des Aurès - Batna
Tél./Fax : 033.80.24.20
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *El-Watan*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

OUVERTURE DE NOUVELLES PHARMACIES

Barkat bafoue la loi

«J'insiste sur la stricte exécution de la présente circulaire», persiste et signe Saïd Barkat. Une nouvelle circulaire, faisant fi de la loi en vigueur, qui vient creuser un fossé entre le conseil national de l'Ordre des pharmaciens et le ministère de la Santé, a également accentué l'anarchie qui règne en matière d'installation et de répartition des officines pharmaceutiques. Que contient cette circulaire adressée aux différentes DSP ? Pourquoi le MSPRH veut-il passer outre les décisions des sections ordinales régionales (SOR) ? Comment «l'exécuter» et à qui profitent les directives de Saïd Barkat ?

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - A l'heure où des sections ordinales régionales dénoncent les agissements non réglementaires des DSP concernant la délivrance «illégale» d'agréments portant ouverture d'officines pharmaceutiques, cette circulaire vient les appuyer dans ce genre de pratiques.

Elle leur octroie l'entière autonomie d'action et les encourage dans le non-respect de la nouvelle carte sanitaire. Si la réglementation et la circulaire ministérielle n°3 du 11/05/2005 relative à l'installation des officines pharmaceutiques dans les zones enclavées, ainsi que l'arrêté ministériel n°2 du 15 janvier 2005 qui fixe les conditions d'installation et de transfert d'une officine pharmaceutique n'ont nullement été respectés lors de l'inscription, dans cette dernière, Saïd Barkat destitue pratiquement le conseil national de l'Ordre des pharmaciens de ses prérogatives.

Des prérogatives pourtant bien définies par la réglementation en vigueur. Pis encore, il donne aux walis l'entière autorité dans les décisions d'attribution d'autorisations d'installation d'officines. Au lieu de veiller au respect de la réglementation et à la bonne répartition géographique des officines, cette circulaire vient à contre-sens de celles-ci.

Ainsi, la voie reste ouverte à la manipulation et au favoritisme dans la répartition des officines, notamment dans les zones enclavées. Dans ce document officiel, Saïd Barkat estime que «les instances ordinales sont des personnes morales chargées de la gestion d'un service public.

A ce titre, elles disposent de prérogatives de puissance publique et sont soumises en conséquence au contrôle de tutelle de l'Etat», souligne-t-il. Cela dit, la tutelle serait presque en train de mettre «sous résidence surveillée» l'autorité dont jouit le conseil de l'Ordre.

Le conseil national de l'Ordre des pharmaciens se retrouve complètement «destitué» de ses prérogatives. Dans sa décision, le premier responsable du ministère de la Santé soutient que «le refus de l'Ordre des pharmaciens de faire droit à la demande de certains pharmaciens au tableau, motivé dans la plupart des cas de façon «péremptoire», pour des raisons de non-enclavement des zones et la saturation des communes, ne relève pas des attributions dévolues à l'Ordre».

Or la section ordinale nationale est la première personne morale habilitée à la prise de pareilles décisions.

Barkat soutient, dans la circulaire dont nous détenons une copie, que les dommages causés par les décisions illégales prises par ces instances (SOR) en matière d'inscription, à savoir le «refus illégal, refus injustifié», impliquent la responsabilité de celles-ci vis-à-vis des postulants.

Il affirme que les décisions de ces SOR sont «susceptibles de recours devant les instances judiciaires pour excès de pouvoir». Ici, l'on se demande où se situe cet excès de pouvoir.

Selon Barkat, se «conformant» au décret 92-276, révisé, le rôle des instances ordinales se limite à contrôler l'accès à la profession de pharmacien d'officine, étant donné que nul ne peut exercer celle-ci s'il n'est pas inscrit au tableau, et à vérifier si le postulant réunit les conditions légales telles que la détention de diplômes pour exercer la profession.

Gardant le meilleur pour la fin, le ministre de la Santé ajoute : «Compte tenu du nombre important de dossiers bloqués au niveau des instances ordinales nationales et afin de remédier à cette situation opposant l'ordre à l'administration, vous est-il demandé de requérir l'accord du wali afin de passer outre les décisions des sections ordinales régionales empiétant sur les attributions de l'administration des DSP.»

Adressée, entre autres, aux DSP et portant la mention «pour exécution», la circulaire est la preuve incontournable d'un réel «abus de pouvoir» de la part du ministère de la Santé.

Par cette décision, Barkat vient encore une fois bafouer les lois et accentuer les problèmes existant dans le secteur de la pharmacie.

Cette circulaire aura certainement l'effet d'une bombe à retardement et ne résoudra point les problèmes qui «rongent» progressivement la profession.

En tout cas, le bureau national de section ordinale et toutes les sections ordinales régionales doivent tenir demain dimanche une réunion d'urgence.

L'été risque d'être très chaud pour Barkat.

W. Z.

Photo : Samir Sid

Barkat accentue les problèmes déjà existant dans le secteur.

ZONE PÉTROLIÈRE DE SKIKDA

Chakib Khelil se montre rassurant

Un député de Skikda a interpellé, jeudi, à l'occasion d'une plénière de l'Assemblée, le ministre de l'Energie et des Mines sur le danger que représente la zone pétrolière située à proximité immédiate de cette ville côtière.

A cela, Chakib Khelil a assuré que Sonatrach a pris les dispositions préventives pour assurer la protection des biens et des personnes.

Il a, en outre, précisé que les dispositifs d'intervention rapide lors des accidents ont été renforcés à travers l'élaboration d'un programme de constat et de renouvellement des systèmes de prévention, la mise en place d'un système de contrôle à distance et la création de centres de contrôle opérationnels pour cerner l'accident.

Selon le ministre de l'Energie et des Mines, Sonatrach a acquis des moyens d'intervention pour lutter contre les incendies ainsi que des hôpitaux mobiles spécialisés dans les catastrophes industrielles. Notons que le député de Skikda a proposé la création d'une ville nouvelle à l'instar du projet de Hassi-Messaoud.

Lors de cette séance plénière, le ministre des Travaux publics est revenu sur le projet de route transsaharienne qui doit relier l'Algérie au Nigeria.

A ce titre, Amar Ghoul a annoncé la réalisation de 1 000 km au courant de cette année et de 300 autres qui seront achevés au début de l'année prochaine.

Pour ce qui est de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a insisté sur son parachèvement dans «les délais impartis», soit «avant juillet 2010».

T. H.

CENTRE NATIONAL D'EXPERTISE MÉDICALE DU PERSONNEL NAVIGANT

Le maillon fort de la chaîne de sécurité aérienne

Des journées portes ouvertes sur le Centre national d'expertise médicale du personnel navigant (CNEMPN) de Aïn-Naâdja ont été organisées, jeudi dernier, en direction de la presse nationale. Une initiative qui vise à souligner le rôle déterminant du centre dans la sécurité des vols, tant militaires que civils.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - L'aptitude des personnels navigants technique et commercial demeure, en effet, le maillon fort dans la chaîne de sécurité aérienne.

Les risques de maladies cardiovasculaires, rhumatismales et métaboliques (diabète) sont de 90 à 95 % supérieurs chez les personnels de la navigation aéronautique et maritime, militaire et civile, en raison de l'altitude et des changements de la pression.

Doté d'équipements de très haute technologie le Cnempn, qui relève de la Direction centrale des services de santé militaire (1re Région militaire) assure depuis sa création en 1969 les expertises médicales des candidats à l'admission pour un poste d'emploi dans le domaine de l'aéronautique, ainsi que les expertises médicales périodiques au profit des personnels spécifiques de l'Armée nationale populaire et des compagnies aériennes civiles (pilotes, stewards, hôtesses de l'air), mais également des contrôleurs aériens.

Selon le directeur dudit centre, le colonel Senouci Berekci Ibrahim Khalil, «le Cnempn permet au commandement des forces aériennes et aux compagnies de transport aérien d'avoir une disponibilité opérationnelle de leurs personnels sur les plans physique et psychique».

Les expertises du Cnempn se font conformément aux normes d'aptitude médicale spécifiques aux personnels de l'aéronautique et aux recommandations de l'organisation de l'aviation civile internationale, en conformité avec la Convention de Chicago de 1944, modifiée et complétée.

«Le processus d'expertise passe par plusieurs étapes : la biologie, la radiologie la cardiologie l'Orl, l'ophtalmologie et la psycho-psychiatrie»,
explique encore le colonel Senouci-Berekci qui souligne dans ce cadre que le «Cnempn est également un espace de formation et de statistiques sur les maladies professionnelles des personnels navigants et un cadre d'échange d'expertises entre les différents pays dans ce domaine».

L'expertise aboutit, si aucune anomalie n'est décelée sur la personne examinée, à la délivrance d'un certificat d'aptitude. Un document prouvant la bonne santé du candidat est, en effet, obligatoire au renouvellement des licences de vols du personnel navigant.

Chaque jour, ce sont environ 140 personnes qui sont expertisées au niveau du centre de Aïn-Naâdja.

Le CNEMPN assure, en outre, d'autres prestations au profit des personnels militaires plongeurs et sous-mariniers, des personnels de la Protection civile et de la direction générale de la Sûreté nationale dans les domaines aéronautique et maritime et, enfin, des personnels de toute entreprise exerçant dans le domaine du transport maritime.

Annuellement, plus de 10 000 actes d'expertise sont réalisés au profit du personnel navigant, pour une capacité théorique de 36 000 actes.

Deuxième du genre, à l'échelle africaine, le centre d'expertise médicale de Aïn Nadja aspire à devenir un organisme de référence au niveau régional et rayonner sur tout le continent africain.

Il peut, en effet, prendre en charge l'expertise médicale des armées et compagnies aériennes africaines.

L. M.

SITUATION SÉCURITAIRE

Ce qui a changé dans le terrorisme Algérie

L'intrusion directe d'Al-Qaïda, la semaine dernière, contre l'Algérie à travers le discours enregistré d'Abou Yahia Al-Libi, est venue confirmer la mutation qui s'est opérée dans la sphère terroriste dans le pays et dont les balbutiements remontent à septembre 2006, quand le GSPC s'est affilié, organiquement et officiellement, à l'organisation de Ben Laden.

Jusque-là, les différentes et rares sorties d'Al-Qaïda, en direction de l'Algérie, avaient été le fait de Zawahiri et se limitaient à de petits passages dans des discours orientés vers d'autres objectifs ne concernant pas le pays.

L'élément nouveau dans l'évolution d'Al-Qaïda, depuis son implantation en Algérie, est que pour la première fois, elle s'est elle-même, et non sa filiale criminelle qui la représente dans le pays et prétendument dans tout le Maghreb, autorisée à intervenir pour tracer carrément ce qui s'apparente à une «feuille de route» où elle fixe ses priorités.

L'on comprend que jusque-là, elle a laissé toutes les initiatives à la discrétion de sa filiale en attendant de faire ses preuves dont elle s'est montrée plus que satisfaite à travers les éloges sans limites adressés à Droukdel et auxquels n'a jamais eu droit avant lui aucun dirigeant local d'Al-Qaïda si ce n'est après la mort, comme ce fut le cas de Zerqaoui en Irak.

En mettant tout son poids pour battre clairement et très explicitement le rappel des troupes à l'échelle de tout le Maghreb et des pays subsahariens afin de renforcer sa filiale en Algérie, elle sait qu'elle sera entendue par ses partisans ou, à tout le moins, qu'elle a déjà réuni les conditions pour que cette «mobilisation générale» ne soit pas un appel dans le vide. Sous cet angle, il se perçoit que le terrorisme qu'a eu à subir le pays a été une simple première étape à partir de laquelle le «vrai djihad» qui ne reconnaît ni les frontières, ni les nationalités, ni les origines va enfin commencer.

Désormais, et à dater très précisément de la diffusion du discours d'Abou Yahia Al-Libi de la semaine dernière, il y a lieu de noter que le terrorisme en Algérie n'est plus le même que celui qui a prévalu jusque-là.

Indépendamment du mode opératoire dont Droukdel a vite fait de donner un avant-goût, dès son allégeance à Al-Qaïda, c'est que ce même Yahia Al-Libi, que certains voient déjà comme le probable successeur de Ben Laden à la tête d'Al-Qaïda, s'il n'est en réalité qu'un terroriste, comme les autres, a pris sur lui (ou a été désigné) de veiller personnellement à la poursuite de la stratégie criminelle de son organisation en Algérie.

Etant devenu lui-même le premier maghrébin à accéder dans le cercle très étroit des principaux dirigeants d'Al-Qaïda, il semble qu'il lui a été dévolu de suivre de très près l'évolution de son aile maghrébine. Il a déjà eu à intervenir par deux fois en 2007 et 2008, mais à travers des écrits et non pas un discours solennel comme la semaine dernière, même s'il ne reste au fond qu'un prêche aux allures martiales. D'abord pour y apporter sa bénédiction aux attentats-suicides et, en suite, pour prendre la défense d'Al-Qaïda au Maghreb contre ceux qui se sont élevés au Moyen-Orient contre sa présence et son action en Algérie.

Mais, étant le seul à avoir fait des études théologiques (par rapport à Ben Laden qui est ingénieur de formation et Zawahiri médecin), il s'est également construit une rhétorique doublée d'un verbe facile, dans une langue parfois recherchée et même châtiée à même de faire des ravages dans les esprits mal préparés qui auraient à écouter ses enregistrements, qui se comptent déjà par dizaines depuis son évasion en 2005 d'une prison américaine en Afghanistan.

Il va falloir s'attendre, désormais, à d'autres sorties de sa part en faveur du terrorisme en Algérie, comme il l'a déjà fait pour la Somalie où peut être mesurée la situation entre la période des «tribunaux islamiques» qui n' étaient pas affiliés organiquement à Al-Qaïda et celle d'aujourd'hui avec «Harakat shabah» qui lui est liée. Autrement dit, le contre-terrorisme en Algérie, en plus des moyens militaires et policiers dont il dispose pour réduire les maquis, a, aussi, à faire face à la vénénosité d'une éminence intellectuelle et spirituelle qui ne manquera pas de faire des petits. Et ce ne sont pas les contre-fetwas des oulémas classiques qui pèseront d'un poids décisif pour la contrer.

Encore une fois, la solution demeure dans la solidité des convictions républicaines, patriotiques et démocratiques qui ont été à l'origine de la victoire sur le GIA. Se faire l'illusion qu'Al-Qaïda au Maghreb pourrait être vaincue sans ce passage obligé serait mortel pour l'Algérie.

Mohamed Issami

FAOUZI LAMDAOUI, DEUXIÈME ADJOINT AU MAIRE D'ARGENTEUIL :

«La vérité sur la mort de Ali Ziri devra être faite»

Faouzi Lamdaoui, deuxième adjoint au maire d'Argenteuil et vice-président de l'agglomération d'Argenteuil, nous a fait part de son sentiment sur la mort suspecte de Ali Ziri le 9 juin dernier.

Entretien réalisé par Khadidja Baba-Ahmed

***Le Soir d'Algérie* : Ali Ziri, retraité algérien qui vit à Argenteuil depuis près de cinquante ans, la ville dont vous êtes le maire-adjoint, a trouvé la mort le 9 juin dernier après s'être fait tabasser par la police de votre ville. Où en est-on dans l'élucidation de cette triste affaire, qui touche un homme de 69 ans qui ne se serait jamais particulièrement fait remarquer par la police ?**

Faouzi Lamdaoui : Avant de répondre à votre question, je saisis cette occasion pour présenter mes condoléances les plus sincères à la famille du défunt. Pour l'instant, les policiers en cause bénéficient de la présomption d'innocence. Toutefois, s'il est prouvé qu'ils sont coupables, la loi devra être appliquée dans toute sa rigueur. J'ouvre une parenthèse pour vous rappeler que la municipalité d'Argenteuil n'a aucune autorité sur la police nationale qui dépend du préfet du Val-d'Oise et in fine du ministère de l'Intérieur.

Evidemment, cela ne m'empêche pas de demander que toute la lumière soit faite sur ce drame humain. D'après le conducteur du véhicule et témoin principal, il y a eu des coups et des insultes.

Cependant, je pense qu'il ne faut pas se précipiter et attendre la fin des enquêtes pour situer les responsabilités et entamer des actions concrètes s'il y a lieu. Il ne s'agit pas de jeter systématiquement la pierre à toute la police qui reste républicaine dans sa majorité. Malgré la pression qu'ils subissent et des conditions de travail difficiles, la plupart des policiers s'efforcent de faire leur travail dans les règles.

D'après ses proches, Ali Ziri n'avait aucun antécédent en 40 ans de présence en France. Ils le décrivent comme «un homme très apprécié pour son humour et sa sympathie, un retraité, tout ce qu'il y a de plus tranquille». Personnellement, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que justice soit faite. J'ai toujours dénoncé les bavures lorsqu'elles sont durement établies, il y va de la sécurité de nos concitoyens, quelle que soit leur origine.

Saisi, le parquet de Cergy-Pontoise répond qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette affaire car il n'y aurait pas de suspicion de bavure. Est-ce l'impunité pour des policiers à qui la hiérarchie fixe des quotas d'arrestations et autres opérations dites de «sécurité» ?

Le procureur adjoint du parquet de Cergy-Pontoise a effectivement écarté toute bavure. Personnellement, je pense qu'il faut être prudent et, encore une fois, attendre la conclusion des enquêtes.

Des informations contradictoires circulent sur l'état d'ébriété du défunt, sur la cause de sa mort, sur les insultes racistes… il n'y a que les enquêtes, les expertises et les contre-expertises qui peuvent le déterminer. Il faut rester serein et faire confiance à la justice. Au-delà des déclarations, peut-être trop hâtives du parquet, l'affaire doit suivre son cours pour que toute la vérité soit établie, toute la vérité.

Il est vrai que depuis l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, la police est sous tension. On exige des policiers une certaine «productivité» : chaque policier doit présenter, tous les jours, à ses supérieurs un quota de contraventions, d'interpellations, de mises en garde à vue. Comme vous le savez, Sarkozy a fait de la sécurité son cheval de bataille.

La police est chargée de faire une démonstration de force permanente pour montrer que le gouvernement est puissant, inébranlable, implacable. Ce dernier entretient plus que jamais la peur de l'uniforme et la terreur de la matraque.

Il s'agit bien d'une action d'intimidation psychologique à grande échelle pour instaurer une société de contrôle et de surveillance, pour rappeler à chaque citoyen que le gouvernement voit tout, entend tout, réprime tout, les vraies fautes et les faux délits. C'est cette politique qui est à l'origine de la multiplication des bavures ces dernières années.

La ville d'Argenteuil est à forte concentration d'immigrés. Comment est vécu ce triste événement par la population et, plus généralement, que faites-vous à votre niveau en tant qu'élu socialiste, pour faire que «Argenteuil ville citoyenne» ne soit pas un slogan vide de sens et que la citoyenneté ne soit pas valable juste pour quelques-uns ?

C'est avec consternation et tristesse que la nouvelle a été accueillie. Les témoignages que j'ai pu recueillir sur Ali Ziri le décrivent unanimement comme un homme chaleureux et généreux.

Les habitants d'Argenteuil en général et les membres de la communauté algérienne en particulier sont sous le choc. Partout en France, la question de la citoyenneté est malmenée depuis l'arrivée de Sarkozy aux commandes. Les populations des quartiers à forte concentration d'immigrés sont malheureusement de plus en plus stigmatisées et discriminées. C'est un véritable retour en arrière. Depuis la victoire de la gauche à Argenteuil, en mars 2008, nous nous efforçons de promouvoir le bien-vivre ensemble. Dans ce domaine comme dans d'autres, il reste beaucoup de choses à faire. La municipalité n'est qu'un acteur et n'a pas toutes les cartes en main. Toutefois, cela ne l'empêche pas de remplir son contrat en matière d'égalité et de citoyenneté. Croyez-moi, dans les conditions actuelles, c'est un vrai challenge !

Comment ont réagi les représentants consulaires algériens à cette affaire ? Etes-vous en relation avec ces autorités ?

Oui, je suis en relation avec les autorités consulaires algériennes dans le cadre de mes responsabilités. Ce que je peux vous dire, c'est que le consul algérien à Pontoise, M. Tayeb Khouidmi, suit cette affaire avec une attention particulière. Néanmoins, il ne compte se prononcer qu'à l'issue des enquêtes en cours. C'est logique dans la mesure où on ne va pas travailler sur des hypothèses et encore moins sur des suppositions. Dans le cas où une quelconque bavure serait confirmée, je ne doute pas que le consul prendra ses responsabilités et se constituera partie civile.

Vous êtes d'origine algérienne : en tant que maire-adjoint chargé des relations internationales et des jumelages, avez-vous, depuis votre installation à ce poste de responsabilité, procédé à des jumelages avec une ville algérienne ? Si oui, laquelle et qu'avez-vous entrepris avec cette ville ?

Il y a effectivement des dossiers de jumelage en cours de préparation avec des pays du Maghreb. Nous sommes aux affaires depuis seulement une année, et c'est trop court pour boucler ce genre d'actions, surtout qu'on doit les mener en concertation avec d'autres organismes et avec les villes éligibles. En ce qui concerne l'Algérie, l'idéal pour nous serait de mettre en place un jumelage avec une ville qui possède une grande communauté installée à Argenteuil. Je ne peux pas pour l'instant vous communiquer le nom d'une ville précise, car cela est à l'étude. Néanmoins, j'ai bon espoir qu'un jumelage verra le jour dans les prochains mois.

K. B.-A.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

Son usage est en nette augmentation en Algérie

Environ 60% des personnes impliquées dans le trafic de drogue, en Algérie ont moins de 35 ans, a déclaré, hier à Sétif, M. Salah Abdennouri, directeur des études, d'analyse et d'évaluation à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (l'ONCDT).

Lors de son intervention à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, tenue hier au niveau de la maison de la culture de Sétif, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya et du directeur général de l'ONCDT, M. Abdennouri a affirmé que la situation actuelle du phénomène de la drogue en Algérie constitue «un véritable danger» et connaît «une évolution rapide», avant de souligner que notre pays «est un grand espace ciblé par les réseaux de trafic de drogue pour diverses raisons».

De pays de transit, l'Algérie est devenu, ces dernières années, «un pays consommateur» de drogue en particulier de cannabis et de psychotropes, a-t-il ajouté.

Rappelant que le Maroc est le plus grand pays producteur de cannabis dans le monde avec 60% de la production mondiale, le responsable de l'ONCDT a indiqué que «la production marocaine de cannabis passe par l'Algérie en direction de l'Europe et du Moyen-Orient, via la Tunisie et la Libye, ou via les principaux ports algériens. Le Maroc inonde notre pays de plus de 75% de la drogue saisie», a indiqué M. Abdennouri, soulignant que «le trafic de drogue dans le monde rapporte 800 milliards de dollars». Pour étayer son propos, il fournira des chiffres concernant la consommation et la circulation des drogues en Algérie. «80% de la drogue provient de nos frontières ouest. Une autre brèche est ouverte au Sud, plus précisément à Tamanrasset, d'où transite 15% de la drogue provenant de certains pays africains».

Il précisera que l'organisme auquel il appartient reçoit des rapports des différentes institutions, notamment sécuritaires, impliquées dans la lutte contre ce fléau. Ainsi, l'orateur affirmera que les saisies de cannabis en Algérie, qui ont dépassé les 46 tonnes au premier semestre 2009, pourraient atteindre 60 tonnes fin 2009. Pour bien marquer la gravité de la situation, ce responsable a traduit cette quantité à «46 000 000 doses de 1 g».

Bien évidemment, cette donnée ne concerne que les quantités saisies. On ignore tout sur celles qui auront échappé aux mailles de la police, de la gendarmerie et des services des douanes.

Selon un expert de la brigade des stupéfiants de la Sûreté de Sétif, après chaque saisie, quelle que soit son importance, les narcotrafiquants installés des deux côtés de la frontière algéro-marocaine doublent la quantité acheminée vers le territoire national pour récupérer les sommes perdues dans la précédente saisie. Ce qui explique les chiffres de plus en plus effarants des saisies opérées depuis le début de l'année en cours.

De son côté, le directeur général de l'ONLCDT, M. Abdelmalek Sayeh, a estimé que «le trafic de drogue via l'Algérie constitue un véritable danger qui a entraîné à l'augmentation de la consommation au niveau local». M. Sayeh a mis l'accent sur «les efforts considérables» déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le trafic de drogue à travers la mobilisation des moyens de prévention, les structures médicales de désintoxication et un arsenal juridique pour la répression de ce phénomène.

A cet effet, et pour avoir une idée précise sur le taux national de consommation de drogue, l'ONLCDT vient de lancer une enquête nationale ciblant 45 000 jeunes. Selon M. Sayeh l'Etat va créer 53 centres d'écoute et 15 centres de désintoxication et une enveloppe de l'ordre de 5 milliards de dinars a été allouée dans ce sens.

Le directeur général de l'ONLCDT a aussi insisté sur l'application stricte de la loi 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogues et de substances psychotropes.

Plusieurs autres communications, aussi importantes les unes que les autres, ont été au menu de cette journée, comme le programme de lutte contre la toxicomanie, présenté par le ministère de la Santé et de la Population, ou la répression de l'usage et du trafic de drogue dans la wilaya de Sétif présentée conjointement par la Sûreté de Sétif, le groupement de la Gendarmerie nationale et la Direction régionale des douanes.

La dernière intervention, au programme de cette journée, a été présentée par M. Kamel Bouzidi, professeur à la faculté de la chariaâ de l'Université d'Alger.

Elle est intitulée «la consommation de la drogue du point de vue de la religion islamique».

Imed Sellami

LONDRES AUTORISE L'EXTRADITION DU GOLDEN BOY VERS ALGER

Moumène Khalifa fait appel

La justice britannique a autorisé, jeudi, l'extradition de Abdelmoumène Khalifa vers l'Algérie. L'avocate de l'ancien golden boy a annoncé son intention de faire appel de cette décision devant la Haute-Cour de Londres.

Tarek Hafid Alger (Le Soir) - Abdelmoumène Rafik Khalifa essuie un nouveau revers. Le tribunal de Westminster a autorisé, jeudi, l'extradition vers l'Algérie de l'homme d'affaires algérien qui s'est exilé au Royaume-Uni depuis 2003.

Le verdict est tombé au terme d'un procès qui aura duré plus d'une année. En prononçant le jugement, le magistrat Timothy Workman s'est déclaré «convaincu que les assurances diplomatiques» données par l'Algérie quant au respect des droits de M. Khalifa étaient «à la fois fiables et de toute bonne foi», rapporte l'AFP. Pour le juge londonien, Abdelmoumène Khalifa n'est pas victime «d'un règlement de compte politique».

Et il se dit également persuadé que le jugement prononcé contre lui par le tribunal de Blida sera «annulé», indique la même source.

Reste que la procédure d'extradition ne peut être engagée dans l'immédiat puisque l'avocate de Khalifa fera appel de cette décision devant la Haute-Cour de Londres. Me Anna Rothwell l'a annoncé immédiatement après la lecture du verdict.

De son côté, le ministère algérien de la Justice n'a pas tardé à réagir. L'extradition «a été prise suite à une série de procédures qui ont abouti à l'annonce de l'acceptation de la demande algérienne en la forme et à l'examen, ensuite, de l'objet de la demande, la vérification des pièces à conviction en s'assurant que les conditions qui garantissent un jugement équitable du concerné devant les tribunaux algériens sont réunies, et ce, au cours des nombreuses séances d'audition des témoins, d'experts et des plaidoiries des avocats», indique un communiqué du département de Tayeb Belaïz, rendu public par l'APS.

Photo : DR

Rafik Abdelmoumène Khalifa.

Abdelmoumène Khalifa est également sous le coup d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Nanterre en fin 2003 pour abus de confiance, banqueroute par détournement d'actifs, banqueroute par dissimulation de comptabilité et blanchiment en bande organisée.

La justice française exige, elle aussi, son extradition, mais la procédure a dû être gelée en attendant l'issue de la demande formulée par l'Algérie.

Rappelons qu'en mars 2007, l'ancien patron du groupe Khalifa avait été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité après avoir été reconnu coupable d'association de malfaiteurs, de vol qualifié, de détournement de fonds et de faux et usage de faux.

T. H.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE FAUX BILLETS À AÏN-TÉMOUCHENT

Saisie de plus de 4 milliards de centimes et de 23 000 euros

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Aïn-Témouchent ont mis fin aux agissements d'un réseau spécialisé dans le trafic de faux billets en dinars et en devises, avec la saisie d'un montant de plus de 4 milliards de centimes et de 23 000 euros.

L'information faisant état d'une bande qui écoule de faux billets de 1 000 DA à travers les wilayas de l'ouest a été confirmée auprès de la gendarmerie de Chabat El-Leham.

La surveillance minutieuse d'un certain A. M., âgé de 36 ans et originaire de Tlemcen, durant quelques jours, a permis de le débusquer alors qu'il tentait de tromper un revendeur de ciment dans la wilaya avec 46 billets de 1 000 DA. Il a été aussitot arrêté et son camion de marque Sonacome saisi. Lors de l'interrogatoire, le mis en cause a révélé que plusieurs personnes activaient de la sorte dans la wilaya de Tlemcen, notamment au niveau des communes de Sabra et de Nedroma. Une cellule d'investigation a été constituée par la Gendarmerie nationale en vue d'étendre les recherches à la wilaya de Tlemcen. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont fini par identifier les autres faussaires et à les localiser. Six personnes, âgées de 36 à 58 ans, ont été arretées. Cependant, une seule est en fuite, il s'agit de S. B., âgé de 61 ans et originaire de Tlemcen. Quatre parmi les mis en cause sont sans emploi, un est professeur de maths alors que le dernier possède un kiosque multiservice. Cette bande est aussi spécialisée dans le change illégal de monnaie puisque les éléments de la Gendarmerie nationale ont trouvé en leur possession 4 milliards 239 millions de centimes et 23 000 euros, ainsi que trois voitures de marque BMW, Mercedes et Peugeot 406. Présentés ce mercredi devant le procureur près le tribunal de Aïn-Témouchent pour trafic de faux billets, blanchiment d'argent et change illégal, les éléments de cette bande ont été écroués.

S. B.

PROCÈS DE L'AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DE LA BNA

Ce samedi, le jour le plus long pour Achour Abderrahmane

Jeudi 25 juin. Dixième jour du procès de l'affaire du détournement des 2 100 milliards de la BNA. Il est 16h45. Les plaidoiries des avocats de la défense se poursuivent pour le second jour consécutif. La séance est suspendue depuis une quinzaine de minutes. Il ne reste que deux avocats sur la trentaine devant passer à la barre pour plaider. Théoriquement, le verdict devait être rendu jeudi tard dans la soirée. Coup de théâtre ! Le président du tribunal criminel décide d'arrêter le procès. Ce dernier ne reprendra que quarante-huit heures après, soit samedi 27 juin.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Lors de l'audition, le président du tribunal criminel n'a cessé d'interpeller les Robes noires. M. Belkharchi intervenait auprès des avocats de la défense, lorsque ces derniers tardaient dans leur plaidoirie ou se répétaient.

Une demi-heure avant, un autre événement a provoqué, discrètement, un large commentaire au sein de l'assistance d'une manière générale et chez les Robes noires en particulier. Il s'agit de l'extradition de Moumène Khalifa décidée par le tribunal londonien. L'information rendue publique par une chaîne satellitaire a fait le tour du tribunal en l'espace d'une dizaine de minutes.

Les avocats de la défense ont poursuivi leurs plaidoiries en axant leurs interventions sur «l'énigme» du procès, à savoir l'absence du corps du délit. Me Mouda, qui assurait la défense de Benmiloud, l'ex-chef d'agence de Cherchell, a évoqué la question en relevant «les propos contradictoires du commissaire aux comptes».

Selon lui, ce dernier a soutenu «une chose dans son rapport et son contraire lors de son audition par le tribunal à propos de mon client».

«Cette contradiction est significative des anomalies constatées dans cette affaire», explique Me Mouda, tout en ajoutant que «mon client est poursuivi pour usage de faux, mais sans qu'aucune expertise scientifique ait été faite sur le faux». «A-t-on expertisé ses chèques falsifiés ? Absolument pas, M. le président. Je ne vois pas alors sur quelle base on peut poursuivre mon client», s'est-il demandé.

La plaidoirie de cet avocat a duré près d'une heure. Ce qui a fait réagir le président du tribunal, qui lui a rappelé que la veille, l'avocat s'était engagé à raccourcir sa plaidoirie.

Les avocats assurant la défense de l'ex-chef d'agence sont au nombre de cinq. C'est ce qui explique, sans aucun doute, la réaction du président du tribunal criminel.

La défense du principal mis en cause dans cette affaire sera la dernière à clôturer les plaidoiries. Au total, ils sont deux sur les cinq à clore les débats de ce procès qui va durer onze jours.

Mais avant cette dernière étape, les avocats Khader Ali et Allegue doivent assurer leur passage à la barre en plaidant non coupable pour leur client. Il s'agit de Bougharnout, un ex-fonctionnaire de la BNA au niveau de l'agence de Koléa.

Bougharnout, contre lequel l'avocat général a requis vingt ans de prison ferme, est un parent par alliance à Achour Abderrahmane. «C'est parce que mon client est parent du principal mis en cause dans cette affaire que l'accusation a décidé de l'inculper d'appartenance à une association de malfaiteurs. C'est une accusation qui ne repose sur aucun fondement. Que reproche-t-on véritablement à mon client ?» s'est interrogé Me Khader.

«Il n' y a rien qui puisse justifier cette accusation. Mon client était un simple agent d'exécution au sein de l'agence BNA de Koléa et son seul tort est celui d'être un parent à Achour. Mon client, qui jouit d'une probité irréprochable, est connu dans toute la localité de Koléa. En vingt-trois années d'exercice au sein de la BNA , il n'a jamais fait l'objet de mesure disciplinaire. Aujourd'hui, l'accusation a requis contre lui vingt années de prison pour des chefs d'inculpation qui sont inexistants. Nous voulons une véritable justice. Une justice qui fera honneur à notre pays», a conclu l'avocat Khader.

Ceci étant, les membres du jury du tribunal criminel auront à répondre, selon des indiscrétions, à 800 questions. L'annonce du verdict sera, par ailleurs, suivie par les demandes que la partie civile aura à formuler sur le volet des dommages et intérêts.

Ce samedi sera le jour le plus long pour Achour Abderrahmane

A. B.

ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE

«Les partis politiques sont des machines électorales !»

«Les partis politiques sont dénués d'ancrage dans la société, ils ne sont visibles que lors des rendez-vous électoraux. La dernière élection présidentielle a montré à quel point la pratique de la politique a perdu de son efficacité et de sa vocation, qui est celle d'instaurer un projet de société et d'œuvrer à l'exécuter. Elle ne sert qu'à la cooptation et au partage des postes politiques, pire "au courtage politique". Le cas de l'Alliance présidentielle en est la preuve irréfutable. Cette Alliance aurait pu être une excellente idée si elle permettait de cristalliser les efforts pour la construction d'un vrai projet national mais, malheureusement, les partis politiques sont devenus des machines électorales. Quant à l'opposition, elle est verbale et sonne, souvent, comme un appel du pied».

Ce sont là les propos du politologue, Mohamed Hanad, qui a longuement disserté sur la pratique politique en Algérie. Pour lui, «le pluralisme politique ne veut pas dire régime démocratique, au contraire les partis politiques continuent à perpétuer la pensée unique et les pratiques du parti unique. Quant à la communication, elle est quasiment absente. Et, pour préparer l'opinion publique à des projets politiques, on a recours à la rumeur, comme c'est le cas pour la création du parti de Saï sd Bouteflika ou encore l'amnistie générale».

En faisant l'historique de l'expérience politique algérienne, l'orateur a expliqué que «le pouvoir, en ouvrant tous azimuts, et dans la célérité, le champ politique, ne cherchait pas à instaurer le pluralisme mais à le parasiter et, enfin, à le discréditer». Il a estimé que «nous devons revoir notre relation avec l'Histoire, notre identité, qui doit être dynamique, et démystifier les constantes pour qu'elles ne soient plus un fonds de commerce pour les partis».

Pour ce qui est du syndicalisme et du mouvement associatif, le constat est fait de sorte que la seule alternative qui reste est la démocratie participative et active, qui intègre tous les acteurs de la société sans ostracisme, ni exclusion.

Cette réalité algérienne a été mise à nue lors d'une rencontre organisée, jeudi, par le Centre d'information et de documentation sur les droits de la femme et de l'enfant (Cideff) en partenariat avec la Fondation Frederick Neuman et avec le soutien de l'Union européenne autour du thème «la liberté d'organisation et de rassemblement». Un thème, fort pertinent, qui a été débattu par les représentants des partis politiques, des syndicats et des associations, à la maison Diocésaine. La directrice du projet régional arabo européen pour le droit à l'organisation et au rassemblement Ubab Murad a, lors de sa communication, présenté une ébauche du code de conduite de la société civile élaborée dans le cadre d'une concertation avec plusieurs pays arabes, dont le but et la démocratisation de la pratique associative, syndicale et politique.

Ce projet, inscrit, sous la houlette de la Ligue arabe, a déjà fait l'objet de débats en Jordanie, Liban, Palestine, Egypte et, après l'Algérie, les concertations devront se poursuivre au Maroc et en Tunisie.

Elle a précisé que «le texte est appelé à être enrichi pour l'adapter à la réalité du terrain et avec les spécificités de chaque pays». Les intervenants, au cours de l'atelier, ont demandé la modification de certains concepts et définitions, jugés inadéquats sur le plan sémantique.

Les représentants des associations ont accusé l'administration de pratiquer la politique de deux poids deux mesures et de lenteurs bureaucratiques, qui ne sont pas toujours innocentes, notamment dans l'octroi d'agréments et de faire, même, dans la discréditation de certaines associations en leur reprochant de recourir aux financements étrangers alors que l'Algérie a signé, souverainement, des accords de partenariat avec, notamment, l'UE et avec d'autres pôles régionaux qui intègrent la société civile.

Un intervenant a plaidé pour l'organisation d'un cadre qui permettrait l'élaboration d'une charte d'éthique algérienne. Le professeur Arous Zoubir a axé sa communication sur les associations, qu'il a divisées en trois types : «celles, a-t-il dit, qui tournent avec le même président et quelques membres. Celles-là existent uniquement pour glaner des intérêts personnels. Ce sont des associations parasites, qui ne présentent jamais leurs bilans moral et financier. Il y a celles qui sont imbriquées avec le pouvoir, qui se manifestent lors des campagnes électorales et qui se recrutent dans les organisations de masse. Elles se comportent comme des partis politiques.

Et, enfin, il y a celles qui sont réellement actives et travaillent en œuvrant pour un changement de la société».

Il a affirmé que «les associations doivent trouver un cadre adéquat, et travailler dans la transparence, ne plus être de simples intermédiaires entre les ONG et le pouvoir, et coopérer entre elles pour plus d'efficacité».

A signaler que la loi 1990/31 sur les associations sera prochainement amendée. La représentante de l'UGTA, Mme Rahmani, qui intervenait en dernier, a longuement parlé du mouvement syndical et exhorté les associations, notamment celles qui travaillent pour la promotion des femmes, à plus de participation dans la vie sociale et politique en insistant sur leur adhésion au projet de loi sur les quotas pour les femmes aux postes politiques, vu qu'elle est membre de la commission installée par le ministre de la Justice pour l'élaboration d'un mécanisme pour sa mise en œuvre et son intégration dans les règlements des partis et des syndicats.

Les grands absents de la rencontre sont les syndicats autonomes qui ont, quand même, trouvé au sein de l'assemblée de fervents défenseurs.

Fatma Haouari

PROFESSIONS D'ARCHITECTE ET D'URBANISTE

Cap sur l'assainissement et la réorganisation

La profession d'architecte et d'urbaniste, minée par des pratiques indues, est en cours d'assainissement, de réorganisation et de révision du cadre réglementaire la régissant.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «Il y a des usurpateurs, de l'usage de faux dans les professions d'architecte et d'urbaniste, affirme Khaled Benboulaïd, président du Conseil national de l'ordre des architectes (Cnoa).

Jeudi dernier, en marge de la cérémonie de prestation de serment collectif de 1 300 étudiants diplômés en architecture, le président du Cnoa a reconnu que la profession est minée par des pratiques illicites.

Voire, le «gré à gré maquillé» entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre est pratiqué, dira Khaled Benboulaïd. Sans être précis, il a affirmé que «beaucoup d'argent» est perdu du fait de ces pratiques indues, même si des sanctions sont prises contre les contrevenants.

Le président du Cnoa estime également que le travail architectural atteint, à peine, un taux de 20% de qualité. Il s'agit, donc, de «baliser» la pratique même si Khaled Benboulaïd précise que les honoraires perçus par les architectes opérationnels restent faibles, qu'«il n'y a pas d'ordre parallèle» et que «la page est tournée».

Pour mettre un terme à ces errements, l'Ordre des architectes a déja entamé un processus d'assainissement interne et de la maîtrise d'œuvre. Selon le président du Cnoa, cette démarche devrait donner de bons résultats.

De même, la profession, qui compte 9 000 architectes, dont 4 000 inscrits au tableau de l'Ordre, fait l'objet d'un travail de réorganisation. Il est, ainsi, question de revoir et de clarifier les dispositifs réglementaire et législatif régissant l'organisation du stage d'architecte, créer une nouvelle instance organique locale au sein du Cnoa et enrichir son règlement intérieur, ainsi que d'élaborer un code des devoirs professionnels et un avant-projet de loi sur la maîtrise d'œuvre.

Il s'agit, aussi, d'impliquer davantage les professionnels dans l'évaluation des projets architecturaux et urbanistiques, de les «responsabiliser», selon Khaled Benboulaïd, et de développer la formation pratique dans les chantiers.

Dans cet ordre d'idées, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, qui a présidé la cérémonie de prestation de serment, a appelé à développer de «véritables bureaux d'études». Il s'agit de «ne plus penser en termes de cabinets individuels» mais de spécialiser la profession, qui compte actuellement plus de 3 000 cabinets.

Pour Noureddine Moussa, une synergie entre les intervenants dans l'acte de bâtir, dont les ingénieurs urbanistes, est nécessaire, d'autant plus qu'il faut relever le défi de la qualité pour assurer la réussite des programmes lancés en matière de construction et équipement.

En rappelant que 1 300 étudiants diplômés en architecture, de 48 wilayas du pays, ont prêté un serment collectif, au terme d'un stage de 18 mois.

Une promotion baptisée au nom du défunt Mohamed Maghlaoui, honorable commis de l'Etat, ancien ministre des Transports et également ministre de l'Habitat, et qui fut le parrain du Cnoa.

C. B.

MOHAMED CHÉRIF OULD-HOCINE À LA CHAÎNE II

Bonne récolte de céréales pour cette année

Une récolte de 50 millions de quintaux de céréales est attendue pour cette année. C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, Mohamed Chérif Ould-Hocine.

Invité de l'émission «Les débats de l'été» de la Radio Chaîne II, le président de la Chambre nationale de l'agriculture dira que la production sera importante grâce à la bonne pluviométrie et aux conditions météorologiques et hydrauliques enregistrées cette année.

«Mais, prévient-il, il faut réunir les moyens matériels pour avoir une bonne récolte», car l'état du matériel agricole peut susciter quelques inquiétudes. «Les machines datent de plusieurs décennies.» Il existe près de 8 500 moissonneuses-batteuses à travers les 24 wilayas agricoles du pays mais, pour «la majorité, sont anciennes et usées», affirmera Mohamed Chérif Ould-Hocine. A cela, s'ajoutent le manque de pièces de rechange et le problème de la contrefaçon, dont se plaignent également les agriculteurs. Le président de la Chambre nationale de l'agriculture soutient le choix de l'Etat, qui «a investi de l'argent pour reprendre les complexes de Sidi Bel-Abbès et de Constantine. «Notre agriculture ne se modernisera pas sans la modernisation des moyens», dira-t-il en substance. S'agissant du stockage de la production, l'invité de la Chaîne II a insisté sur le rôle de l'Office des céréales (OAIC). «Il faut collecter toute la production, et le ministère de l'Agriculture incite les agriculteurs à aller vers l'OAIC», dit-il.

Et de souligner que l'Oaic dispose de magasins et de hangars ayant une capacité de stockage de plus de 12 millions de quintaux de céréales et de 20 millions de quintaux de semence. «Tous les moyens de l'Etat sont réunis. Même le privé et les fellahs ont été mobilisés pour que la récolte soit stockée au sein de l'OAIC», affirme-t-il. Les sacs de stockage de la récolte sont prêts et pour assurer le transport des camions ont été commandés à la SNVI.

A la question relative à l'effacement des dettes des agriculteurs auprès de l'Etat, l'intervenant dira que «les dossiers sont en train d'être traités, de la manière la plus sereine, au niveau du ministère des Finances et des banques».

Rappelant que les machines agricoles sont chères et sont importées, le président de la Chambre de l'agriculture invite les fellahs à s'adresser aux coopératives pour une «utilisation commune du matériel agricole».

Concernant la tomate industrielle, l'invité de la Chaîne II rappellera que dans les années 95/96 «nous avons eu une production de 120 000 tonnes de tomates de très bonne qualité». Une filière importante qui, dit-il, «peut être exportatrice». D'ailleurs, 33 unités de productions de tomate industrielle sont disponibles, mais «aucune ne travaille à 100%. Elles ont même opté pour l'importation de la tomate industrielle». L'Algérie, selon l'intervenant, compte actuellement 18 000 plantations de tomates et produit 43 000 tonnes de tomate concentrée. «Cette filière va générer de la richesse, dont la création de plus de 100 000 postes d'emploi», souligne-t-il.

Enfin, concernant le lait, il dira qu'il faut un contrat ferme d'une année avec les fellahs car «les producteurs se tournent vers la poudre de lait importée dès que son prix baisse».

Rym Nasri

Vers un déploiement des exploitations

«Nous avons plus de 850 000 exploitants agricoles, dont 431 000 ont plus de 50 ans», indiquera Mohamed Cherif Ould- Hocine. La Chambre nationale de l'agriculture œuvre pour un «rajeunissement» de l'exploitant agricole. Pour revaloriser l'agriculture, les fellahs doivent s'inscrire dans la modernité et assimiler les nouveautés de ce secteur en matière de semences, d'engrais et de matériel. «Aujourd'hui, un fellah a un statut, alors que ses homologues dans les grandes nations agricoles n'en ont pas», dit-il.

Actuellement, l'Algérie dispose de 860 000 exploitations agricoles, mais «il nous faut davantage», dit-il. Et d'ajouter que la tutelle va vers le déploiement des exploitations. «Au lieu d'avoir deux exploitants qui ont respectivement 5 ha et 3 ha, nous aurons un seul avec 8 ha à exploiter».

R. N.

Neda est morte... Et nous ?

Quoi écrire, Neda est morte, qu'importe si c'est en Iran, je ne la connais pas, mais je sais qui elle est, j'ai vu son regard, j'ai vu sa mort et je sais qu'elle a été tuée. Par qui ? Des gens censés la protéger. Pourquoi ?

Pour avoir été là, pour son courage, parce qu'au lieu de se terrer, elle a été aux côtés des siens pour lutter contre l'injustice, un pas vers la dignité, un pas pour se sentir plus libre. Elle a donné toute sa vie, ses sourires, ses larmes, ses douleurs et ses joies, elles les a donnés ou on les lui a arrachés.

On ? Des voleurs, des monstres, les hommes du pouvoir... Je ne peux croire que ce sont des hommes, je ne peux admettre que l'on taise sa mort. Combien ? Combien doivent mourir, combien sont morts enterrés par notre lâcheté, notre oubli, et leurs infectes armes faites uniquement dans le but de nous tuer. La honte d'être là, assise les mains liées et le cœur en sang et en pleurs. On nous occulte, on nous assassine et on se tait.

L'amertume de nos prières n'y changera rien, puisque Neda s'en est allée. Nous, nous sommes à l'agonie, convaincus de ne pas exister, et si je meurs, vous ne ferez rien, n'est-ce pas ? Si on me tue ? Pas un geste, pas un regret, on peut se suicider, s'immoler, on peut se jeter à la mer et préférer être de la chair à poisson pour un espoir de vie, tout le monde s'en fout, il n'y a que la peur qui reste et cet égoïsme écœurant. Pourtant, la lâcheté enterre dans un silence bien pire que celui de la mort...

S. K.

«Cauchemar de navets»

Assis confortablement devant la table de cuisine, devant moi un plat de rechta garni de succulents navets, je mangeais tranquillement face à la fenêtre de ma cuisine aérée, qui donne directement sur la cour de ma maison.

Dégustant mon plat de pâte préparée maison richement couvert de navets et arrosé de sauce et accompagné d'une douce mélodie musicale de chant chaâbi et c'est justement ce qu'il faut pour apaiser une grande faim à midi.

Rassasié jusqu'au gosier, j'ai arrosé le tout avec une bonne rasade de limonade de chez nous, suivie d'une forte éructation et je me suis levé pour aller au salon pour prendre place dans mon fauteuil préféré pour un petit somme, comme à l'accoutumée, devant mon poste de TV allumé.

Là, les yeux rivés sur l'écran, étendu sur le divan, devant mon poste de TV qui fêtait ce jour-là, pour la circonstance, la journée du navet.

J'étais détendu et à demi-assoupi et j'essayais de suivre le journal télévisé malgré la lourde somnolence qui commençait à me gagner ; alors dans ces moments fragiles, je commençais à voir, au loin, se dessiner à travers cette petite fenêtre des choses inimaginables et incroyables : de cette lucarne, des tonnes de navets accouraient dans ma direction comme des chevaux en furie ! Des navets qui se déversaient sur moi, des navets de toutes sortes et de toutes espèces, des navets à la forme humaine, des petits navets trapus, aux couleurs différentes et aux formes diverses… Mon espace commençait à se réduire sous l'assaut de tous ces navets, je ne pouvais plus bouger sous cet afflux qui me cernait ; alors, j' ai pris mes jambes à mon cou et j'ai couru et je me suis mis à l'abri dans la chambre mitoyenne.

Là, c'était plus calme et ça paraissait plus tranquille, la fenêtre était fermée et il n 'y avait pas de navets dans la chambre, c'était paisible, je me suis dit que c'était un cauchemar et qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer, alors j'ai ouvert la fenêtre pour chasser les doutes, mais peine perdue, les navets étaient là, en faction et semblaient me surveiller et recommençaient à pleuvoir de plus belle dans la chambre ; je n'étais pas encore épargné, les navets avaient pris possession de tout mon espace, je ne pouvais pas bouger, j'étais à la merci de cette abondance indigeste et indésirable, je hurlais à qui voulait bien m'entendre, mais personne ne répondait à mes cris étouffés par cette montagne de navets.

Alors, dans un dernier sursaut, je réussis à m'extirper de ce lieu où le navet était roi et où il cherchait à prendre possession de mon âme ; enfin, dans un dernier effort, je sentais que j'étais libre, alors je me suis précipité en courant vers la chambre d'en face pour m'y réfugier et me mettre à l'abri.

Effectivement, cette chambre était plus rassurante que les autres, bien éclairée avec tout son confort et ses grandes fenêtre fermées, j'étais à l'aise et détendu : pas un seul navet dans les environs, ouf ! C'était le calme absolu mais je n'étais pas complètement convaincu, ni rassuré de m'être débarrassé totalement de cette tourmente, aussi je me suis rapproché de cette fenêtre fermée côté jardin et je l'ai ouverte dans toute sa grandeur, je m'attendais à recevoir une volée de navets, ce n'était pas le cas ! Figurez-vous : il n'y avait point de ce légume horrible à vous faire vomir, ce vulgaire légume associé à la médiocrité, au contraire, cette fenêtre donnait directement sur un jardin splendide ouvert et éclairé, bien aménagé, bien tracé et impeccablement ordonné, avec un verger richement travaillé et très attirant par ses couleurs, avec un potager où les légumes de cette espèce n'avaient pas de place. Alors, je suis sorti par cette fenêtre et je suis allé me prélasser sur le gazon pour cueillir les senteurs de cet éden astral et, au moment où je me suis penché pour couper une rose, je fus brusquement secoué et réveillé par le bras et une voix me dit : «Lève-toi ! Tu as assez rêvé ! C'est l'heure de te lever, il ne faut pas oublier de faire le marché, on n'a plus de légumes et les derniers navets ont été servis avec la rechta !»

Hamid Dahmani

VOS MESSAGES

Halte aux accidents sur la RN3 !

La route nationale N°3 reliant Hassi Messaoud à Illizi continue de tuer dans l'anonymat le plus total.

En effet, il ne se passe pas une semaine sans que les services médicaux de la base de vie multinationale de G-TFT interviennent pour secourir les accidentés. Malheureusement, on déplore plusieurs morts ces derniers temps surtout sur le tronçon Tin Foué - Ouhanet, qui vient tout juste d'être goudronné et sur lequel la dernière victime n'est qu'un bébé mort écrasé après avoir été éjecté de la voiture familiale conduite par son propre père lors d'une culbute du véhicule dont la cause principale est le dénivellement de l'accotement de 20 à 30 cm par rapport à la chaussée.

Et juste après cet accident, un chauffeur d'un camion-citerne plein de combustible a payé de sa vie en se renversant en face de la base de vie, ce qui n'a pas laissé les responsables de SH/GTFT insensibles : ils eurent à déclencher un plan de secours pour parer à toute éventualité.

D'après les constatations des enquêteurs, les causes de cette hécatombe sont dues en général :

- au dénivellement de l'accotement le long de cette route
- à l'absence de matérialisation de la chaussée
- à la fatigue due à l'inobservance de pauses, surtout que le semblant de relais le plus proche se trouve à mi-chemin, à environ 500 km, dans la localité dite Hassi Belguebour
- à l' excès de vitesse.

Pour mettre fin à ces accidents, nous demandons aux autorités d'Illizi de poursuivre les travaux d'égalisation de l'accotement le long de cette nationale ainsi que sa matérialisation. Car elle voit son débit en circulation augmenter de jour en jour au vu de son importance stratégique dans le désenclavement de toute une région où plusieurs unités de Sonatrach et multinationales sont installées.

Madadi Djebrit /G-TFT

Une race en voie d'extinction

Je me souviens de l'époque où, après les cours à la Fac centrale, à la Brasserie des Facultés, nous prenions un pot avec nos professeurs, où dans ces moments intenses, nous apprenions beaucoup et développions notre culture politique et notre esprit. Actuellement, les étudiants passent plus de temps dans des amphis transformés en salle de prière. Le seul endroit commun où étudiants et professeurs se rencontrent (en dehors des salles de cours) sont les toilettes, les pieds dans les lavabos à faire leurs ablutions.

Je me souviens des débats acharnés dans les bars d'Alger, à la veille des années 90 avec des amis qui, maintenant, ne boivent plus, font la prière et qui tolèrent pour certains de prendre une limonade en nous regardant nous empêtrer dans nos «péchés». Mais je sais que cette tolérance prendra bientôt fin.

Ce n'est pas le pouvoir actuel ou le roi et son petit prince qui sont les causes de tout cela. Ils ont compris, en bons opportunistes, que c'est notre société tout entière qui est en mutation.

Y a-t-il une solution ou un remède, je ne le pense pas, nous sommes une race en voie d'extinction ?

Farouk

TEXTO **Larbi notre mariage est dans quatre mois je suis pressée d'être ta femme. Je te promets de te rendre toujours heureux. Ta future femme qui t'aime.**

Anthéa t'embrasse

Ecrire à : voxtexto@ymail.com

Mise au point

«En réponse au courrier paru dans l'édition du 24 mai 2009, où M. B. Mohamed déplore les difficultés que rencontrent les assurés sociaux malades chroniques titulaires du livret du tiers-payant, nous tenons à préciser que cette catégorie d'assurés sociaux est dispensée du contrôle médical.

Toutefois, il arrive effectivement que dans certains cas particuliers, des assurés sociaux doivent se présenter au contrôle médical notamment s'il y a :

- changement de traitement médical,
- apparition d'une nouvelle affection,
- ou prescription par le médecin traitant d'un médicament soumis à des conditions particulières de remboursement.

Or, aussi bien pour ces particularités que pour les malades qui présentent des difficultés de déplacement, nos centres payeurs disposent d'assistantes sociales qui apportent leur soutien aussi bien au niveau des structures qu'à domicile.

Aussi, tout en saluant l'esprit de citoyenneté de M. B. Mohamed, nous rappelons que son souci pour le bien-être des assurés sociaux ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil et la célérité de prise en charge restent notre priorité.»

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés

MOUVEMENT ASSOCIATIF À TIZI-OUZOU

Kabylie Solidarité se redéploie

En attendant le tour des autres communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, Bouzeguène fut, vendredi dernier, la première étape de la phase de restructuration de Kabylie Solidarité, une association de wilaya à vocation sociale et humanitaire créée officiellement en 2005, et qui envisage de créer des sections à travers l'ensemble des 67 communes de la wilaya en vue de mettre en œuvre ses objectifs sociaux.

Fraîchement revenu de Genève en Suisse où il a assisté à une rencontre internationale sur la lutte contre le racisme, c'est le président de l'association Rabah Issadi qui a présidé l'AG, portant installation de l'annexe communale de Bouzeguène avec à sa tête Boukella Mouloud.

L'AG à laquelle a assisté la commission sociale de l'APC fut l'occasion pour l'orateur de décliner les objectifs de Kabylie Solidarité. Statutairement, cette association a essentiellement pour objectifs l'aide et l'orientation des personnes déshéritées, l'aide et l'orientation à la formation et information aux personnes en difficulté, l'organisation de campagnes d'alphabétisation des femmes au foyer ainsi que des publications diverses pour aider à la prise de conscience de l'éducation infantile.

Philosophiquement, elle aura pour devoir de fédérer les synergies et favoriser tout ce qui peut révéler les citoyens les uns aux autres.

Sur un plan plus large, elle aura, comme avoué par le président, à convaincre de la nécessité de dépasser les frontières nationales, confessionnelles et culturelles pour travailler à la paix. L'association aspire, en effet, à une société de justice, de paix et de solidarité humaine, comme elle lutte contre les différentes formes de violence, d'exploitation et d'injustice et contre les réseaux d'oppression idéologiques, sexistes, politiques, culturels et économiques. Elle soutient, enfin, toutes celles et ceux qui veulent prendre en main leur histoire pour organiser collectivement une société responsable et libératrice.

Raisons qui ont amené le président à dire, lors des débats, que pour changer le visage des communes au plan social et se battre pour les valeurs sans attendre de reconnaissance comme le font les associations festives et conjoncturelles, Kabylie Solidarité entend se soustraire à l'assistanat et plaider pour de nouveaux rapports avec les pouvoirs publics pour se mettre en phase avec les exigences de l'ère de la mondialisation.

Ambitieuses à souhait, l'association et ses structures communales autonomes, et autres cellules sociales villageoises qui en découleront, auront pour missions de venir à bout du marasme social sous toutes ses formes en aidant à avoir le maximum de projets sociaux.

Disposant au sein de la structure mère d'avocats, de médecins, de juristes et autres éducateurs, l'association entend prêter aide et assistance à toute personne dans le besoin, citant en cela quelques exemples vécus.

En conclusion, et en réponse aux questionnements des présents, le président soutient que les moyens que compte mettre en œuvre son association pour venir à bout des problèmes qui ne manqueront pas de se dresser sur son passage sont la volonté, la détermination et l'organisation.

S. Hammoum

Les villageois ferment l'APC de la daïra de Tizi Gheniff

Les habitants d'une dizaine de villages (Aït Itchir, Ihetalen, Ibanbouthen...) ont procédé dans la journée du dimanche 21 juin à la fermeture du siège de l'APC du chef-lieu de la daïra de Tizi Gheniff. La cause : la pénurie d'eau qui perdure dans tout le versant nord de la région et qui leur rend la vie difficile.

En effet, ils étaient si nombreux à se rassembler devant le siège de l'APC avant même son ouverture, agités et fermement décidés à aller jusqu'au bout de leur action, qui, d'après leurs dires, est stimulée par l'entêtement des pouvoirs publics quant au problème de cette substance vitale qui ne coule que rarement dans lesdits villages, «après que tous les écrits et déplacements des comités de village eurent été vaines», ont tenu à nous souligner les protestataires sur place.

La même source nous a indiqué que l'origine du problème n'est autre que des branchements pirates et illicites au niveau des quatre-chemins de la rentrée de Mkira par les habitants de Taka, et ce, directement de la conduite principale venant de Timezrit qui alimente les deux communes de la daïra de Tizi Gheniff, à savoir Mkira et le chef-lieu.

Cependant, les contestataires ne comptent pas s'arrêter là. Voulant à tout prix en finir avec ce problème, ils décident alors d'aller encore plus loin en fixant un ultimatum jusqu'à mardi aux responsables locaux pour trouver une solution, sinon l'APC et la daïra seront fermées et les routes principales bloquées, et ce, respectivement mardi, mercredi et jeudi prochains.

L'été s'annonce donc très chaud et pour les habitants et pour les responsables de la localité qui auront sûrement du pain sur la planche.

Tezkratt A.

SOUK-AHRAS

Rebondissement dans l'affaire du secteur sanitaire de Sedrata

L'épisode lié à l'affaire du secteur sanitaire Houari-Boumediène de la daïra de Sedrata dont laquelle sont inculpées 15 personnes, parmi lesquelles l'ex-directeur de cette structure hospitalière et cinq autres fonctionnaires et trois fournisseurs, vient de connaître de nouveaux rebondissements.

Un vrai scandale, rappelons-le, qui a nécessité plus de six mois d'enquête par les services de la Gendarmerie nationale qui ont travaillé d'arrache-pied pour passer au peigne fin le dossier. Ces investigations exhaustives sont étoffées par un rapport établi par un expert, les griefs retenus contre les mis en cause sont liés à la dilapidation de deniers publics, au faux et usage de faux, à la surfacturation, aux transactions douteuses et l'attribution de projets entachée d'irrégularités. Des peines de prison ferme ont été prononcées à l'encontre des principaux accusés dans cette affaire qui a causé un préjudice estimé à près de 70 millions de dinars. Une peine de 2 ans de prison ferme a été requise mardi dernier par le représentant du ministère public contre l'ex-directeur du secteur sanitaire de Sedrata.

La même peine a été requise contre l'économe, le responsable de la maintenance et le chef du magasin assortie d'une amende de 200 000 DA pour chacun, ainsi que trois ans de prison ferme contre un receveur et un agent d'administration, deux ans de la même peine pour les deux fournisseurs et une année ferme contre quatre employés de cette structure hospitalière. Par ailleurs, nous venons de savoir que la prononciation des sentences a été mise en délibéré pour le 30 juin prochain.

Barour Yacine

Tentative de suicide d'un quinquagénaire

Une homme âgé de 44 ans a fait une tentative de suicide dans l'après-midi de mardi dernier vers 18h en se jetant du haut du 4e étage d'un bâtiment situé à la cité Djenane Toufeh à Souk-Ahras ville. Selon nos sources, la victime présentant par plusieurs fractures a été évacuée aux urgences du Centre hospitalo-universitaire de Annaba Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

B. Y.

INSPECTION DU TRAVAIL D'ORAN

«Informer les travailleurs sur leurs droits»

Une journée de formation et de sensibilisation a été organisée par l'inspection du Travail d'Oran, lundi, au niveau de son siège de wilaya.

Encadrée par un nombre d'inspecteurs du travail affiliés à ladite structure et s'adressant aux différents représentants des travailleurs, des syndicats et des patrons, cette journée avait pour objectif, expliquent des responsables de l'inspection, de discuter des divers thèmes et mécanismes relatifs à la prévention des conflits sociaux, notamment les conflits collectifs, ainsi que les termes de la loi 90-02 du code de travail.

Dans ce cadre, l'inspecteur du travail de wilaya, M. Ben Chouia Ahmed, a expliqué que «beaucoup de travailleurs ignorent toujours leurs droits de travail, malgré leur importance. Avec les journées de formation et de sensibilisation que nous organisons, nous essayons de mettre les différents acteurs dans le domaine du travail au courant des nouvelles réglementations et des amendements de lois en vigueur».

La prévention de la gestion des conflits collectifs a constitué l'axe essentiel de la journée dite de «vulgarisation». Dans ce sens, l'un des responsables de l'inspection de wilaya du Travail nous a expliqué que durant la séance animée le matin, «il a été essentiellement question d'informer les partenaires sociaux des différentes modalités de gestion des conflits et du rôle conciliateur de l'inspection du Travail», expliquant également qu'«il existe deux moyens de gérer les conflits, dans le cas de l'échec de tentatives de conciliation entreprises par l'inspection, à savoir la médiation ou l'arbitrage, la médiation qui se fait par le biais d'une personne désignée par les deux partis en litige ou l'arbitrage réglementé par les textes de lois intégrées dans le nouveau code de procédure civile promulgué le mois d'avril dernier».

Par ailleurs, nous avons été informés qu'une brigade mixte composée d'inspecteurs, de travailleurs et de représentant de la Casoran a été mise sur pied afin de renforcer le travail des inspecteurs du travail déjà en activité.

Ben Aziz

SIDI-BEL-ABBÈS

La déchéance humaine devant le CHU

Une jeune femme, la quarantaine à peine entamée, la face ravinée par les affres de la vie, a élu domicile dans le parc où se garent les voitures des visiteurs du CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès. Son antre se trouve entre deux arbres qui marquent les limites de son territoire. L'inadmissible dans cette situation, qui a indigné plus d'un passant, est que cette malheureuse qui vit, plutôt survit, grâce à la charité des visiteurs lave son linge, ses cheveux, fait sa toilette avec les eaux usées quelle puise dans le réseau d'assainissement.

Des personnes indignées ont fait appel à nous afin d'interpeller les autorités concernées. «Il faut sauver cette SDF qui n'a pas toutes ses facultés mentales, sa santé physique est en danger. En plus de l'insalubrité dans laquelle elle évolue, elle est soumise hiver comme été aux agressions de la nature et les bêtes errantes. Le spectacle est d'autant plus choquant que cela se passe à proximité du CHU, un établissementde santé.

A. M.

ARCELORMITTAL EL-HADJAR

Renouvellement des sections syndicales

L'accord pour le renouvellement de l'ensemble des sections syndicales de l'entreprise ArcelorMittal d'El-Hadjar, à travers des élections anticipées, a été obtenu par les représentants des travailleurs du complexe, a-t-on appris de leur porte-parole, Smaïl Kouadria.

A cet effet, une réunion de travail a regroupé, mercredi dernier, les représentants et Tayeb Hmarnia, secrétaire national de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), chargé par le patron de la Centrale syndicale du suivi de ce dossier. Après le calme relatif qui a prévalu ces dernières semaines au sein de cette importante entreprise de l'acier, une certaine fébrilité est remarquée ces deux derniers jours. Elle est relative au renouvellement de ces sections exigé par une grande majorité des 7 200 travailleurs, notamment lors des deux AG ayant regroupé à chaque fois plus de 5 200 sidérurgistes.

Dans un communiqué adressé aux travailleurs, dont une copie a été adressée à la presse, il est fait mention de la tenue avant la fin juin courant, d'une AG devant le siège du syndicat de l'entreprise, en présence d'un représentant de l'union de wilaya UGTA, durant laquelle il sera procédé à l'installation des mem-bres de la commi-ssion électorale pour ce renouvellement, prévu pour le 15 juillet prochain. Comme il sera fait état, lors de cette AG, de la composante de la commission de négociation dûment mandatée par la Centrale syndicale pour entamer les négociations socio-professionnelles, notamment dans leur volet salarial, lit-on dans ce document, signé par le porte-parole des travailleurs.

Celui-ci lance, à cette occasion, un appel aux travailleurs pour donner à «cette question cruciale du changement syndical, tout l'intérêt requis pour qu'il aille jusqu'au bout», comme il les incite à «redoubler d'efforts pour relever le défi et améliorer la production, conditions nécessaires pour changer notre devenir», estime-il.

Par ailleurs, le même communiqué revient sur l'opération de préparation des élections du comité de participation (CP) de l'entreprise, prévues le 24 juin courant, soulignant que cette préparation « se déroule dans de bonnes conditions de démocratie et de transparence, afin de bannir tous les dépassements constatés ces dernières années».

A. Bouacha

TIARET

«Le cri d'une forêt» en débat

L'association Es Salem El-Akhdar pour la protection de l'environnement a organisé, mercredi dernier, au niveau de l'Odej de Tiaret, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, coïncidant avec le 17 juin, une projection vidéo d'un documentaire intéressant sur l'état et les perspectives de la forêt ceinturant la ville de Tiaret.

Cette dernière ne cesse de subir, faut-il le mentionner, toutes sortes de dégradation, par l'homme notamment. Intitulé *Le cri d'une forêt*, ce documentaire met en relief les dangers qui guettent l'écosystème forestier en raison des actes d'agression enregistrés au quotidien et qui se résument principalement en l'extraction illicite de sable, coupes d'arbres, dépôt de matériaux de construction et autres déchets domestiques.

Selon l'association, qui n'a à aucun moment cessé de dénoncer les atteintes à l'environnement, le foncier de cette forêt a été même squatté par la complicité des services concernés, à en juger par les constructions qui fleurissent tout autour de ce patrimoine forestier.

Idéalement situés sur les hauteurs de la ville, ces lieux censés offrir à la population un espace de repos et de loisirs, se transforment malheureusement en refuge aux délinquants et aux agresseurs pour faire régner leur loi au détriment des familles adeptes de détente et de plein air.

Tout cela se passe dans l'indifférence des uns et des autres. Pour revenir à cette projection, les images proposées par le réalisateur étaient pleines de sens, voire insoutenables tant elles illustrent une réalité d'une forêt en souffrance.

L'un des intervenants en la personne de Dellal Abdelkader, professeur universitaire en environnement, a rappelé que les conséquences de cette dégradation écologique, seraient plus graves à l'avenir, si des mesures de protection et de réhabilitation n'étaient pas engagées tant que cette forêt protectrice de la ville constitue l'unique fournisseur d'oxygène pour les citadins. Le directeur de l'environnement qui a, quant à lui, reconnu les dangers qui menacent la forêt devait préciser qu'une fiche technique est en cours d'élaboration à l'effet, dira-t-il, de classer cet espace au titre de la récente loi régissant les espaces verts. Enfin, dans son intervention, le conservateur des forêts a dressé un état des lieux tout en faisant parler les chiffres sur les différentes infractions perpétrées à l'encontre du patrimoine forestier à même d'évoquer les mesures répressives contre les prédateurs de la nature. A noter enfin que tout dernièrement, le wali de Tiaret avait signé un arrêt de saisie de camions transportant illicitement le sable, le bois et autres matériaux provenant de la forêt, une décision qui a amené un réconfort certain pour l'association Es Salam El-Akhdar, les organismes concernés et les amis de la nature.

Mourad Benameur

Distribution imminente de 500 logements sociaux

Très attendue par les citoyens qui n'ont pas figuré sur les listes précédentes, la distribution des 500 logements sociaux, prévue il y a plus de six mois, est finalement en phase des dernières retouches, a-t-on appris du chef de daïra de Tiaret.

Ce report est dû, selon notre source, au fait que la commission d'attri-bution de logements était cont-rainte de réexaminer l'étude de tous les dossiers déposés depuis des années en tenant compte évidemment des critères arrêtés par les textes. Ainsi, l'on saura que sur les 31 000 dossiers étudiés, la commission a eu à rejeter bon nombre de demandes. «On opère dans un sens d'éviter les erreurs du passé et de veiller à ce que tout soit fait dans la transparence pour permettre aux vrais demandeurs d'en bénéficier», nous dit-on. Les mêmes sources indiquent que sur le quota prêt à la distribution pour Tiaret ville, 150 logements concerneront le recasement alors que d'autres en revanche, seront destinés aux citoyens domiciliés temporairement au niveau du centre de transit de Karman.

Cette distribution intervient, rappelons-le, au moment où le wali de Tiaret avait donné récemment un ultimatum très court aux chefs de daïra de Tiaret, Sougueur, Ksar Chellala de procéder à l'attribution de logements prêts et qui dépassent au total les 1000 unités.

M. B.

RÉSULTATS DU BEM À OUM-EL-BOUAGHI

Une nette amélioration

Dans une conférence de presse organisée au siège de la direction, M. Meziane, directeur de l'éducation de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, a expliqué que les résultats enregistrés découlent, entre autres, du suivi rigoureux des programmes qui se fait mensuellement et des cours de soutien qui sont dispensés notamment pour les classes d'examen... La wilaya d'Oum-El-Bouaghi occupe une place honorable (12e à l'échelle nationale) avec un taux de 68,43% de réussite, ce qui représente une progression de 7,57% comparée aux résultats de 2008.

9 034 candidats dont 5 053 filles ont passé l'examen du brevet avec 6 182 reçus dont 3 682 filles. 18 élèves ont obtenus des moyennes supérieures à 18/20. Les meilleurs scores sont enregistrés par les établissements Delfi de Fkirina, Oukkaf d'Oum-El-Bouaghi et le nouveau CEM Oued-Nini avec respectivement des taux de 96,88 - 93,33 - 93,22%.

Les meilleures moyennes dans cet examen pour l'année 2009 sont obtenues par les brillantes filles Merakchi Manel de l'établissement Ibn-Sina d'Aïn Beida avec une moyenne de 18,90/20 et Megherbi Rym de l'établissement Berkani d'Oum-El-Bouaghi avec une moyenne de 18,80/20.

M. Meziane a fait savoir aux organes de presse présents à cette conférence que le secteur de l'éducation commence à récolter les résultats des réformes grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics.

Moussa Chtatha

TÉBESSA

Les employés d'Algérie Télécom entrent en grève

Les employés d'Algérie Télécom de la wilaya de Tébessa ont entamé une grève pour protester contre le limogeage de leur directeur par le directeur territorial d'Algérie Télécom de la région de Batna. Ce mouvement de solidarité est intervenu suite à l'appel de leurs représentants syndicaux qui, selon une pétition dont une copie nous a été transmise, manifestent énergiquement leur mécontentement eu égard à la décision prise à l'encontre de leur directeur connu pour son intégrité, son dévouement, son sérieux et son savoir-faire dans le domaine.

Cette sanction est intervenue, selon les pétitionnaires, suite à une mesure disciplinaire du 1er degré prise par le directeur limogé à l'encontre de la directrice de l'Actel de Tébessa.

Djamel Saâdallah

RELIZANE

Le plan anti-feu de forêt renforcé

Le plan anti-feu de forêt vient d'être renforcé par un autre dispositif suite à la canicule qu'a connu ces dernières jours la wilaya de Relizane, selon M. Benyamina Kamel, conservateur des forêts de la wilaya. Ce dispositif est renforcé afin de protéger le patrimoine forestier d'autant que la structure et la composition des formations végétales et des espèces résineuses sont accompagnées d'un sous-bois où la broussaille domine, ce qui constitue un facteur encourageant pour les feux de forêt dans la wilaya. A cet effet, selon M. Benyamina, tous les moyens humains et matériels sont mis à la disposition de la Conservation des forêts afin de préserver 56 000 ha du patrimoine forestier que recèle la wilaya. En effet, le dispositif de renforcement, à l'instar des «années précédentes», va s'appuyer sur des mesures organisationnelles et préventives par l'installation des comités opérationnels de wilaya, de daïra et de commune. Selon le conservateur des forêts, un réseau de surveillance sera mis en place avec 238 postes de vigie, 600 agents d'intervention, cinq véhicules tout terrain équipés spécialement à l'effet de circonscrire le feu, cinq engins spécifiques de lutte contre les incendies. Il est à rappeler que grâce à la vigilance des forestiers et de la Protection civile, le plan anti-feu a fontionné parfaitement l'année passé où l'on enregistré que 110 ha de pertes.

A. Rahmane

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

Lectures croisées des chansons de Cheikh El-Hasnaoui

Pas moins de 7 conférenciers, des universitaires et spécialistes de la littérature, se sont employés, lors d'un colloque scientifique organisé par l'association culturelle Issegman, du 20 au 22 juin à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, à lire et à faire comprendre le fond et la forme de l'œuvre de cheikh El-Hasnaoui aux fans de ce dernier et aux curieux parmi l'assistance qui sont venus chercher des réponses aux nombreuses questions qu'ils se posent à propos de ce grand poète et artiste exilé de l'amour.

Photos : DR

On a fouillé de fond en comble ses chansons à travers les couplets, les refrains, à travers chaque phrase et chaque mot, on a interrogé les métaphores et la rhétorique pour saisir le fond de la pensée et percer l'énigme El-Hasnaoui. L'œuvre s'est avérée d'une richesse inépuisable, le poète d'une sensibilité à fleur de peau et d'un humanisme génial, les expressions recherchées, profondes et très émouvantes. Les lectures croisées de ses chansons faites notamment par Ali Chibani, Mme Farida Aït Ferroukh et Abdenour Abdesslam, seules communications auxquelles nous avons assisté, permettent de pénétrer les secrets de cette œuvre impérissable. Nous leur cédons la parole pour nous y conduire. Commentant *A Medhuh* en liaison avec *acu t wagi,* Ali Chibani, qui prépare son doctorat à la Sorbonne, pense qu'El-Hasnaoui conçoit la séparation avec Fatma, son premier amour «comme la cause absolue de son mal-être et, par là, comme sa source d'inspiration». «A l'impossibilité d'atteindre l'objet quêté, à l'origine de l'exil, El-Hasnaoui, homme déçu, ajoute la distance pour élever Fatma au rang d'un idéal narcissique», déclare le conférencier. «C'est une manière de résoudre la crise sans conflit mais après le départ se profile le regret, accentué par la nostalgie. De nouvelles expériences s'invitent, renforcent la douleur première… qui affirme la puissance du poète, le renforce et le maintient sur la voie de la création». Pour que l'auditeur puisse saisir les turbulences internes du chanteur, El-Hasnaoui opte pour le mode descriptif qui décrit le quotidien de la population Kabyle pour marquer sa présence dans l'histoire et ses pratiques culturelles afin de cerner son identité. Ce choix est motivé par la quête d'un espace tiers en mesure de pallier l'absence de la kabylie et l'échec de l'espace d'accueil à guérir le coeur malade «(…) en d'autres termes, la description est ce qui fournit une certaine motricité au poète et lui permet d'être en mouvement permanent, toujours en quête de guérison», ajoute le conférencier. Analysant ce qu'il appelle le prolongement du feu par la répétition, notamment dans la chanson *Tenyid-iyi,* Ali Chibani s'arrête sur le verbe qui ajoute à la répétition la figure de l'hyperbole en exagérant la séparation avec une image cruelle *tezlid iyi* où le poète rend palpable ses sentiments «Le chanteur fait entrer l'auditeur dans sa propre émotion.

Les œuvres d'El Hasnaoui sont à prendre comme un tout qui incarne le sens quêté», affirme le conférencier qui conclut, au terme de son analyse des chansons intitulées *Où vas-tu*, *dis lui de revenir awah rwah*, qu'il s'agit là d'une réunion qui dépasse l'écueil de l'exil. Le partage d'une même existence assure l'illusion d'un même destin et rend le désir de jonction possible, fut-il dans l'espace du texte chanté. Ce procédé attire l'idéal vers le domaine du réel et permet de construire sur l'utopie de la guérison la miséricorde divine.

Dans «parole de femmes blessées» Mme Aït Ferroukh s'intéresse au je féminin décodé à travers 9 chansons du répertoire d'El-Hasnaoui où celui-ci prend le relais de la voix féminine à travers les supports modernes que sont la radio, le disque et la K7, écoutés par tous à l'inverse des chants traditionnels, des poèmes et formes d'expression utilisés précédemment par la femme kabyle.

Chaque chanson a son champ thématique

El-Hasnaoui fait comme s'il était une femme pour parler d'elle au singulier ou au pluriel. Il s'agit d'un locuteur auteur qui prête sa voix à la narratrice dans les chansons adressées spécialement à la femme. C'est un chanteur professionnel qui brosse un tableau absolument extraordinaire des épouses d'émigrés, des femmes délaissées à la fleur de l'âge, devant attendre le retour hypothétique du mari… Il s'agit d'une histoire au sens de contes et d'une histoire avec un grand H, événementielle déclinée d'une façon fragmentée où chaque femme d'émigré peut se reconnaître. Après avoir chanté des thèmes diversifiés, El-Hasnaoui prête sa voix aux femmes, qui ont du mal à se faire entendre, soit pour réclamer, soit pour rouspéter, soit pour quémander, soit pour supplier soit, enfin, pour se venger, indique la conférencière qui cite, à l'appui des termes ci-dessus, des couplets ou des refrains tirés des chansons objets de son analyse. Les termes qui se répètent à savoir la séparation, l'attente, la patience, la souffrance ou la vengeance deviennent des mots acteurs qui font comme une ronde jusqu'à faire évanouir celle qui les écoute. Chaque chanson a son champ thématique, l'amour, la beauté, la séparation, la douleur, l'attente, la patience… Toutes donnent une idée de la souffrance de la narratrice et au même temps de l'intensité de ses sentiments. Derrière la souffrance et l'attente interminable, il y a également le cri d'amour, de fidélité, de dignité… On ne peut pas écouter El-Hasnaoui sans émotion, dit-elle, pour clore son introduction à l'analyse, une par une, des chansons choisies. Dans la chanson *Meden akou* sand, elle relève la ferveur de l'amour qui s'empare de la femme, la transgression de la pudeur légendaire des femme kabyles et la violation, par l'auteur, de la logique linguistique. Le terme tomber dans ou entre ses bras a, en kabyle, des significations diamétralement opposées à celle émanant de la chanson empruntée au vocabulaire français, observe Mme Aït Ferroukh à juste titre.

Dans tous les cas, chez El-Hasnaoui, les mots se suivent et se répètent mais ils n'ont pas toujours la même signification. La redondance chez lui est très importante, elle est de 16 à 24 fois selon les chansons. Dans celle portant le titre *Sani sani atrou had,* elle signale l'alternance du ludique, où la femme tente de retenir et de faire sourire son bien aimé, et du tragique où l'on se résout à la séparation. «La répétition traduit, chez la narratrice, la volonté, la fureur et la rage de se faire entendre», souligne-t-elle. Les mots sont dits et redits pour appuyer mais sans dire la même chose. El-Hasnaoui nous invite ainsi à rentrer dans la douleur des femmes, dans leur intériorité profonde nécessitant une écoute profonde et intérieure, il ne s'adresse pas uniquement à notre cerveau gauche mais à notre âme afin d'accéder à l'intériorité de la femme. El-Hasnaoui écoute les femmes, ils les entend, il reste proche de leurs sensations, de leurs sentiments. Tout cela est perceptible dans les chansons et notamment dans les refrains qui sont les cris des déchirures, selon la conférencière, qui consacre, en guise de conclusion, un long commentaire sur le sort de la femme dans la société kabyle.

«La poésie d'El-Hasnaoui est un moyen d'expression qui libère»

«La poésie d'El-Hasnaoui, une approche thématique» est le titre d'une communication d'un Berbère marocain dont M. Menouar Aït Oumeziane, lui-même conférencier du colloque, a donné lecture aux participants à cette rencontre scientifique. L'auteur qui souhaite garder l'anonymat fait l'analyse des principaux thèmes de la poésie d'El-Hasnaoui qu'il qualifie de poète chanteur génial… un artiste hors du commun qui a laissé un héritage monumental.

Des chansons qui témoignent de la vie quotidienne, des préoccupations et qui contiennent la nostalgie de ces hommes et femmes qui pensaient alors que l'exil ne durerait pas «(…)A travers les notions d'exil, d'authenticité, d'amour, de regret, de nostalgie, d'émotion la poésie d'El-Hasnaoui défend, grâce au langage poétique, des thèmes universels», remarque le correspondant du colloque.

«En chantant l'amour, El-Hasnaoui a cassé les tabous du rigorisme social tout en s'efforçant d'élever le niveau de la chanson de façon à susciter la compréhension et l'adhésion du public.»

«Il démontre la maîtrise de la langue et de ses possibilités à être une véritable arme de la pensée. Par le jeu des métaphores et des supports, elle permet à chacun de donner sa propre interprétation. Elle fait apparaître également les sonorités, les effets d'insistance avec l'interpellation du lecteur. La poésie d'El-Hasnaoui élève les valeurs de la société amazighe, elle interpelle la quiétude et le silence des consciences attachées à leur confort, elle suggère le réveil de la conscience qui, à travers la beauté des mots, peut avoir un effet plus important qu'une leçon de morale, un conseil ou une loi. Il met la poésie au service des humains pour témoigner de la vie et de la mort, de la tristesse et du bonheur, des évènements de son époque pour que rien ne sombre dans l'oubli», souligne-t-il plus loin. «La poésie d'El-Hasnaoui est un moyen d'expression qui libère, qui apaise les tensions. Elle répond au monde matériel par l'appel à la sensibilité de l'âme, au partage, à l'écoute, à l'acceptation de l'autre sans jugement. Elle est émotion, elle fait remonter en surface les sentiments occultés, elle est, avec sa chaleur et sa fraternité, capable de fendre les roches les plus dures, de faire tomber les masques de la société», conclut le correspondant du colloque scientifique sur El-Hasnaoui. En linguiste, spécialiste de la langue kabyle, fervent militant de l'amazighité, Abdennour Abdesselam, par ailleurs auteur de plusieurs ouvrages, a intitulé sa communication comme suit : «Cheikh Ahsnaw, maître de la rhétorique», le comparant à Si Mohand u Hand et à cheikh Mohand Oulhocine, maniant la langue avec dextérité, faisant appel à la parabole et à l'hyperbole pour enrichir le sens commun des mots et exprimer des notions complexes, soulignant par-là la capacité du kabyle en tant langue de communication. Vers la fin de sa communication, seule partie à laquelle nous avons assisté, il a mis l'accent sur l'audace d'El-Hasnaoui qui a défié le rigorisme social et sur son génie poétique et linguistique, notamment lorsqu'il recours à des termes contradictoires pour exprimer des situations et figures allégoriques. Il s'agit là de l'interprétation que nous donnons des propos du conférencier qui, en militant conséquent de l'amazighité, a fait sa communication entièrement en kabyle.

Signalons, par ailleurs, que les organisateurs du colloque ont été rendus destinataires d'une lettre de la veuve du poète/chanteur où elle écrit entre autres : «C'est dommage que de son vivant personne ne s'en soit occupé pour le convaincre de laisser à la postérité des œuvres aussi rares que la culture kabyle ait connue.»

Evoquant à peine leur vie commune, elle affirme avoir eu un époux formidable, «nos 57 ans de vie communes furent un bonheur intense et resteront à jamais gravés dans mes souvenirs», signalant qu'elle ne l'avait jamais vu chanter en public, qu'elle était son premier public puisqu'il lui demandait son avis avant de produire. Elle ajoute : «Je savais déjà qu'il était un artiste unique en son genre.» Elle déplore qu'il ne reste plus rien, même pas son mandole...

Les déménagements qu'ils ont connus, surtout quand il a mis un trait définitif sur sa carrière, les ont obligés, rappelle-t-elle avec regret, d'abandonner beaucoup de choses qui leur paraissaient encombrantes «et qui, aujourd'hui, auraient certainement contribué à entretenir le souvenir impérissable de cet artiste hors du commun.

Il m'arrive d'écouter ses chansons, c'est un bonheur ! Je revois le film de notre vie, avec tous ces moments de bonheur qui ne finissent jamais. Sa musique est comme un vent doux qui me transporte jusqu'au ciel», souligne-t-elle avant de souhaiter qu'on l'aide à percevoir les droits d'auteur.

B. T.

MICHAEL JACKSON EST DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 50 ANS

Le Roi de la pop est mort

Décédé jeudi soir, à l'âge de 50 ans, d'un arrêt cardiaque, le musicien américain avait décroché le plus gros succès de l'histoire du disque avec Thriller (1982), vendu entre 50 et 60 millions d'exemplaires.

Michael Jackson était l'une des dernières stars de l'âge d'or du disque, époque qui paraît aujourd'hui révolue.

Selon les mots du gouverneur de Californie, l'ancien acteur Arnold Schwarzenegger, c'était «l'une des figures les plus influentes et les plus emblématiques de l'industrie de la musique».

Célèbre dès l'âge de dix ans grâce aux Jackson Five, un groupe formé avec quatre de ses frères, il démarre en 1972 une carrière solo qui décolle en 1979 avec *Off the Wall*, produit par Quincy Jones, qui place quatre singles simultanément dans le top 10.

Mais c'est *Thriller* (1982), l'album le plus vendu de l'histoire du disque, qui restera dans l'histoire pour ses chiffres de vente : entre 50 et 60 millions d'exemplaires vendus, deux ans de présence dans les charts, numéro un pendant 37 semaines consécutives.

«Phénomène culturel»

En 1987, *Bad* se vend à 22 millions d'exemplaires dans le monde et place cinq chansons en tête du palmarès aux Etats-Unis. En 1991, le chanteur signe un contrat historique de 65 millions de dollars avec Sony. Au total, jusqu'à son dernier album, *Invincible* (2001), il aurait vendu 750 millions de disques. Ces dernières années le chanteur s'était, surtout, signalé par ses frasques (notamment des accusations de pédophilie) et, sur le plan artistique, par le lancement d'une série de cinquante concerts prévus de juillet 2009 à février 2010 à la O2 Arena, à Londres.

Les quelque 500 000 billets mis en vente s'étaient écoulés en quelques heures. «Nous savions que ses spectacles entreraient dans l'histoire de la profession, mais il s'agit là d'un phénomène culturel», avait déclaré le patron d'AEG Live, Randy Philipps. Depuis, les places se vendaient à prix d'or sur eBay.

Enfant star

Michael Jackson est né le 29 août 1958 à Gary, dans l'Etat de l'Indiana, septième enfant d'une fratrie de neuf.

Sur ces neuf, cinq frères - Jackie, Tito, Jermaine, Marlon et Michael - ont participé à un tour de chant alors que Michael Jackson n'avait que six ans. Ils ont remporté le premier prix de cette manifestation puis, sous le nom de Jackson Five, ont enchaîné les succès.

Le premier album solo de Michael Jackson remonte à 1972, soit dix ans avant *Thriller*, album vendu à 21 millions d'exemplaires aux Etats-Unis et à au moins 27 millions d'exemplaires à travers le monde.

En 1983, il présente son fameux pas de danse «moonwalk», à l'occasion d'une interprétation de *Billie Jean* sur NBC.

Photo : DR

Sa dernière photo.

En 1993, Michael Jackson est accusé d'avoir sexuellement abusé d'un garçon de 13 ans.

La police fait une descente dans son ranch californien «Neverland».

Il parvient à un accord à l'amiable, estimé par la suite à 23 millions de dollars, avec la famille du garçon dont on l'a soupçonné d'avoir abusé.

La même année, le chanteur fait état de sa dépendance à des analgésiques et annule une tournée mondiale de promotion de son album *Dangerous*. En 1994, Michael Jackson épouse la fille unique d'Elvis Presley, Lisa Marie, union qui se solde par un divorce en 1996.

Cette même année, il se marie avec Debbie Rowe, avec qui il a deux enfants. Le couple se sépare en 1999, sans jamais avoir vécu sous le même toit.

Michael Jackson est père de trois enfants, Prince Michael I, Paris Michael et Prince Michael II. Ce dernier a fait une brève, mais remarquée, apparition publique, suspendu par le chanteur par-dessus la balustrade d'une chambre d'hôtel à Berlin, un geste qui lui avait valu une volée de critiques.

Les réactions

Madonna

Michael Jackson a influencé toute une génération d'artistes, dont Madonna, qui a été une des premières à s'exprimer après avoir appris la nouvelle. La star a en effet confié : «Je ne peux plus m'arrêter de pleurer depuis que j'ai appris sa mort. C'est une personne que j'ai toujours admirée. Le monde vient de perdre l'un de ses êtres les plus considérables mais sa musique restera éternelle. Mes pensées vont à ses trois enfants et à sa famille. Dieu les bénisse.»

Jermaine Jackson, son frère

«Mon Dieu... C'est terrible. Mon frère, le légendaire Roi de la pop, Michael Jackson, est décédé le jeudi 25 juin 2009 à 14h26 (heure locale). Nous pensons qu'il a succombé à une crise cardiaque, chez lui, mais nous attendons les résultats de l'autopsie pour connaître avec certitude les causes de sa mort. Son médecin personnel était avec lui. Il a tenté de le ranimer. Un cardiologue a tenté pendant plus d'une heure de le ranimer. Mais en vain. Notre famille demande aux médias de respecter notre douleur, notre deuil. Michael, nous serons toujours avec toi.»

Latoya Jackson, sa sœur

Elle était terrassée par la douleur, et a donc été incapable de dire un mot en arrivant à l'hôpital. C'est elle qui devrait s'occuper de la famille de la star et prendre en charge ses trois enfants.

Quincy Jones (producteur du clip *Thriller*)

«Que Michael nous soit pris si soudainement à un jeune âge, je ne trouve pas les mots», a déclaré le musicien. «C'était un saltimbanque absolu et sa contribution et ce qu'il laisse seront perçus par le monde pour toujours». «J'ai perdu mon petit frère aujourd'hui et une partie de mon âme est partie avec lui.»

Tarek ben Amar, ex-manager, accuse

Sur la radio française Europe 1, vendredi matin, l'ancien manager de Michael Jackson a affirmé : «Il est clair que les criminels dans cette affaire sont les médecins qui l'ont soigné tout au long de sa carrière.»

Tarek Ben Amar a ajouté que la star était «entourée de médecins charlatans, qui lui facturaient des milliers et des milliers de dollars de médicaments, de vitamines, de toutes sortes de drogue». Il a précisé : «Il ne prenait pas de la drogue, mais il prenait des médicaments qui ne pouvaient qu'esquinter le corps.»

Frédéric Mitterrand, ministre français de la Culture et de la Communication

En France, le nouveau ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, a déclaré : «Tout le monde est fasciné par ce genre de destin que l'Amérique a créé. Il rejoint Marilyn Monroe, James Dean, Elvis Presley, finissant d'une manière pas très différente de la sienne, dévoré par les médicaments dans une très grande solitude».

Evoquant les souffrances infligées par Joe Jackson, père qui «traitait les enfants brutalement et une mère qui ne l'a pas bien compris», Frédéric Mitterrand se souvient avoir parlé de Bambi avec Elisabeth Taylor.

«Elle était sa mère d'emprunt, elle en parlait comme de son fils, et en même temps elle l'adorait», a raconté le ministre. Et Frédéric Mitterrand de conclure en jurant qu'il n'aurait pas hésité une seconde à décorer Michael Jackson.

Arnold Schwarzenegger

S'il n'a pas hésité à le défendre en d'autres temps, Arnold Schwarzenegger se fait juste un peu plus prudent dans sa peau de gouverneur de Californie, pesant ses mots ainsi : «Aujourd'hui, le monde a perdu l'une des figures les plus influentes et les plus emblématiques de l'industrie de la musique. Même s'il y avait de sérieuses questions sur sa vie personnelle, Michael était sans conteste un grand artiste et sa popularité a touché des générations et l'ensemble de la planète.»

David Miliband, ministre britannique des Affaires étrangères

«Jamais personne n'est monté si haut pour plonger ensuite si bas.»

Au Japon

La classe politique reprend en chœur les mêmes éloges. «Je suis triste, je le suivais depuis ses débuts dans les Jackson Five», a déclaré le ministre de l'Intérieur et de la Communication, Tsutomu Sato, 57 ans. A la Défense, Yasukazu Hamada, 53 ans, a de son côté dit adieu à un «auteur de nombreuses chansons populaires, emblème d'une génération».

Le cœur du môme cinquantenaire a lâché...

Le monde de la musique et du showbusiness a été ébranlé par la mort de Michael Joseph Jackson. Bien au-delà, c'est toute la planète qui a été secouée en apprenant le décès de celui qui restera dans l'histoire comme «le Roi de la pop», influençant toute une génération d'artistes ayant marqué la fin du siècle dernier.

Les hommages unanimes qui parviennent de partout ne s'attardent guère sur les aspects «négatifs» d'une carrière assombrie par des affaires de pédophilie que la justice a d'ailleurs rejetées. Mais la star, déjà fragilisée par une trop longue carrière entamée aux portes de l'enfance et perturbée par une gestion cahoteuse des succès monumentaux accumulés, vivra mal cet épisode qui marque le début de sa descente aux enfers.

C'est autant dire que l'annonce d'une prochaine tournée musicale, accueillie avec une joie débordante par ses fans, apparaissait comme le début d'une lente mais certaine sortie du tunnel. On attendait une résurrection de l'artiste et même son retour fulgurant sur le podium de la scène mondiale.

Inattendu, son décès vient mettre fin à tous ces espoirs et le «King of Pop» s'en ira sans avoir rehaussé son prestige terni, ni redonné vie à cette musique nouvelle qui s'en va avec lui.

Le monde ne perd pas seulement l'un de ses plus grands chanteurs. Michael était aussi auteur-compositeur, danseur, chorégraphe et poète. C'était aussi un homme d'affaires qui a su faire prospérer son business avant d'être durement touché par les scandales. Il comptait énormément sur sa prochaine tournée pour renflouer les caisses. Mais, en même temps qu'il savait compter ses sous, il ne s'était pas privé de lancer de grandes actions humanitaires en direction de l'Afrique. Au cours d'une seule tournée, *Dangerous World,* il avait pu récolter et donner 400 millions de dollars pour des œuvres caritatives. Michael Jackson marquera l'histoire de la musique universelle. Son ascension ayant coïncidé avec l'âge d'or des «vidéoclips» qui porteront, pour longtemps encore, son empreinte, on peut le considérer comme l'artiste qui a su le mieux comprendre et capitaliser les formidables avancées des moyens audiovisuels modernes qui ont littérairement explosé avec le satellite et le numérique. C'est le premier musicien interprète qui voit ses chansons, non plus simplement «écoutées» partout, mais également «vues» dans le monde entier! Lors de ses premières apparitions dans les «vidéoclips», il n'y avait qu'une seule chaîne TV musicale (MTV) ; aujourd'hui, elles se comptent par centaines et dans toutes les langues…

L'artiste qui s'en va porte la marque de son époque. Aux transformations profondes de son métier, apportées par une technologie qui ne cesse d'évoluer, il a su apporter également une certaine humanité… jusque dans ses excès !

Cet excentrique qui se blanchit la peau et se fait opérer le visage pour ressembler à…

Diana Ross, ce gamin qui n'a pas su grandir et qui continuait de faire tourner les trains électriques ce cinquantenaire qui aimait les enfants au point d'être soupçonné de déviations sexuelles, ne porte-il pas, au fond de lui-même, les dérives d'une époque où il est de plus en plus difficile de trouver son équilibre entre la folie de l'argent et le besoin d'amour, entre les excès de la technologie et les exigences de la nature ? Cette quête d'excentricité, absolument insensée, n'est-elle pas la réponse de l'artiste à tous ces questionnements, dans une terrible fuite en avant où il tente à la fois d'échapper à lui-même, mais aussi à son image telle que fabriquée par l'industrie malpropre des médias people ?

En cherchant à se travestir, Michael Jackson était avide d'artifices : les vitamines et autres médicaments — dont il abusait pour, à la fois, paraître toujours jeune, rester dans une bonne forme, gérer un stress perpétuel et éviter le «rejet» de ses transformations physiques — ont peut-être eu raison de son cœur.

Son cœur de môme jamais à l'aise dans la carapace d'un cinquantenaire mi homme, mi-femme !

Maâmar Farah

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Le magazine de la femme
Vend. 26 - Sam. 27 juin 2009 - PAGE 13
Page animée par Hayet Ben

LES GESTES BEAUTÉ
JE ME DÉMAQUILLE DEUX FOIS PAR JOUR

Une belle peau est une peau nette. Inutile de trouver des excuses. Même fatiguée, éreintée, vous ne pouvez pas y échapper. Vous devez absolument appliquer une lotion démaquillante au réveil pour enlever les dépôts de gras qui s'accumulent pendant la nuit. Le soir, un démaquillage en trois étapes (savon doux, lait et lotion tonique) s'impose. Jour après jour, votre peau gagnera en éclat et en vitalité

J'utilise une crème hydratante tous les jours

Après 18 ans, le renouvellement cellulaire commence à diminuer : c'est déjà le moment pour vous d'hydrater votre peau. Buvez beaucoup au cours de la journée et utilisez une crème de soin tous les matins (le soir c'est encore mieux).
Appliquez la crème sur une peau propre et sèche et massez. Une crème se choisit : son intensité doit correspondre à votre type de peau (évitez les antirides si vous avez moins de trente ans).
La crème idéale répond à ces trois critères : elle ne vous brûle pas (toute démangeaison est le signe d'une petite réaction allergisante), elle n'est pas comédogène (la présence de corps gras favorise l'acné) et donne à votre peau éclat et vitalité.

Je suis zen !

Le stress est l'ennemi absolu de la beauté. Adoptez le mot de l'année : la relativité ! Hiérarchisez les sujets qui vous perturbent et définissez-vous un programme «sérénité» : trois fois par jour, faîtes une pause «respiration» profonde pour oublier le stress (inspirez par le nez en gonflant le ventre et retenez l'air pendant quelques secondes puis soufflez).

Je dors bien et beaucoup

Le sommeil est un élixir de beauté irremplaçable. Votre vie active vous empêche d'avoir de vraies nuits réparatrices, rien n'est perdu. Dîtes-vous que c'est la phase de sommeil profond qui permet de récupérer.
Cependant, même si vous avez des obligations, couchez-vous avant minuit (la phase de sommeil réparatrice est plus importante en début de nuit) et dès que vous pouvez, offrez-vous

Photos : DR

une bonne nuit de sommeil pour récupérer. Allez-vous coucher dès que vous sentez les premiers signes de fatigue (bâillements, frottement des yeux…) et profitez du week-end pour faire une sieste de 20 minutes (le temps d'une phase de sommeil paradoxal) ou de 1 h 30 (la durée d'un cycle complet).

Clafoutis aux cerises

Pour 6 personnes, préparation : 20 min, cuisson : 35 à 40 min, temps de repos : 1 h
Cerises : 500 g, farine : 125 g, sucre : 100 g, œufs : 3, lait : 3 dl, sel : 1 pincée, beurre : 20 g.
Pour la décoration : sucre glace

Préchauffez le four th.6 (180°C). Equeutez et dénoyautez les cerises puis poudrez-les de 50 g. de sucre et laissez poser 1 h. Battez les œufs en omelette. Tamisez la farine à l'aide d'un chinois puis ajoutez-y le sel, le sucre restant et les œufs.
Remuez bien puis ajoutez le lait et remuez de nouveau. Beurrez généreusement le plat et garnissez-le des cerises. Versez la préparation sur les cerises et mettez au four 35 à 40 min.
Laissez tiédir puis saupoudrez de sucre glace.

Soufflé aux crevettes

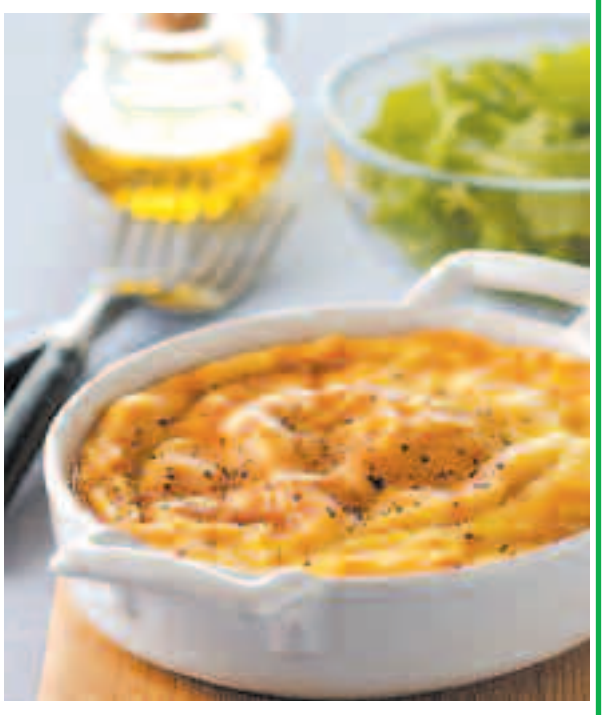

250 g de crevettes,
1/3 de litre de béchamel,
4 œufs

Epluchez les crevettes et écrasez-les en purée.
Délayez la purée avec un volume presque égal de béchamel très épaisse.
Bien assaisonnez, chauffez et lorsque c'est bouillant, retirez du feu.
Mélangez les 4 jaunes d'œuf, puis les 3 blancs neige.
Versez dans un plat à soufflé beurré et faites cuire au four très doux pendant 20 minutes. Servez de suite.

SANTÉ

LES VARICES Des gestes de tous les jours qui soulagent

- Ne vous asseyez pas en croisant les jambes.
- Ne restez pas debout immobile.
- Ne restez pas allongé(e) les jambes au soleil.
- Ne prenez pas de bain trop chaud.
- Et si vous avez le courage, pédalez les jambes surélevées et passez vos jambes à l'eau froide après la douche.

Le sel a le défaut de sa qualité. Parce qu'il relève le goût des aliments, ce qui est mauvais pour notre santé. Comment inverser la tendance ?

L'abus du sel nuit à la santé
Un lien étroit a pu être établi entre une consommation excessive de sel et les complications d'ordre vasculaire. Lorsque nous forçons sur le sel, nous souffrons de rétention d'eau, ce qui accroît le volume du sang et finit par produire une hypertension artérielle. La modération en sel permet donc de limiter les risques d'accidents cardiovasculaires.

Objectif : réduire sa consommation de sel
Pour cela, il faut d'abord adopter ces bonnes habitudes : ne plus poser de salière sur la table afin d'éviter le saupoudrage systématique des plats et remplacer le sel par d'autres types d'assaisonnement comme les épices, les herbes aromatiques. Mais sachant que le sel ajouté par le consommateur ne représente que 1 à 2 g par jour des 8 g maxi, il faut surtout apprendre à lire les étiquettes des aliments transformés. Pour exemple : 80 g de baguette c'est 1,4 g de sel ; 30 g de corn-flakes, 0,6 g ; 1 bol de soupe de légumes, 1,9 g de sel.
Bref, il s'agit d'être attentif pour repérer les aliments garantissant une faible proportion de sel.

FOOTBALL

JS KABYLIE

Douze recrues pour six départs

A son retour plus ou moins inattendu, Jean-Christian Lang, «l'ex-nouvel» entraîneur de la JSK, risque de ne pas trop reconnaître l'équipe qu'il dirigeait il y a à peine quelques semaines encore. Il est vrai qu'avec Farès Hamiti, les Canaris comptent pas moins de douze nouvelles têtes dans leur effectif.

Des nouveaux, dans leur écrasante majorité pas très connus du grand public, puisque évoluant dans des divisions dites petites, comme c'est le cas des deux Olympiens d'Akbou, Lyès Saïdi et Yacine Akkouche, les Unionistes d'Amizour, Mekhloufi et Sellami, Tedjar et Tchikou respectivement du Paradou AC et de Réghaïa.

A côté de ces illustres inconnus, mais pas dépourvus de talent à en croire certains avis, les dirigeants de la JSK, le président Hannachi et son bras droit Karim Doudane, se sont attachés les services de joueurs à la réputation déjà bien établie avec les signatures de Samir Hadjaoui, l'ex-Sétifien, l'ex-Koubéen Yahia-Chérif, l'ex-Mouloudéen d'Alger Karim Braham-Chaouch et du Mouloudéen d'Oran Chérif-El-Ouazzani, en attendant les confirmations des deux cas qui posent problème que sont Amine Aoudia et Chemseddine Nessakh, les présidents de l'USM Annaba et de l'ASM Oran ne veulent pas lâcher. Une longue liste de nouveaux venus appelés à la rude mission de compenser les départs de Chérif Abdeslam à Annaba, Fawzi Chaouchi à Sétif, Mohamed Derrag au MC Alger et Tayeb Berramla au MC Oran. Joueurs auxquels, apparemment, les supporters de la JSK en veulent beaucoup si l'on doit se fier aux discussions dans les endroits de Tizi où, qu'il vente, qu'il fasse aussi chaud que ces derniers jours, on ne peut éviter le sujet JSK. Des supporters qui, il faut le dire également, s'impatientent de voir Achiou, leur coqueluche de ces six derniers mois, se prononcer définitivement. A se fier à «la température ambiante», ils accepteraient mal que le meneur de jeu aille ailleurs si ses touches n'aboutissaient pas au-delà de l'autre côté de la Méditerranée.

Photos : DR

Jean-Christian Lang.

Le Blidéen Hamiti pour clore le recrutement

A moins qu'il ne tombe sur une perle rare, le président de la JSK a fermé le volet recrutement. En effet, mercredi dernier, il a ficelé définitivement la venue de l'attaquant blidéen Farès Hamiti dont, il faut le dire, le nom était parmi les tout premiers cités dans l'entourage du club kabyle, tout juste après le tomber de rideau sur le championnat. Le hic pour les dirigeants de la JSK est qu'il leur fallait prendre attache avec le président blidéen, puisque le joueur sur qui ils lorgnaient était encore sous contrat. L'affaire a été finalement ficelée mercredi en fin de journée après que la JSK eut accepté une conséquente indemnité de transfert à l'USMB, qui avoisinerait les 600 millions de centimes, selon certaines sources.

Azedine M.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS

Joseph Blatter «globalement satisfait» de l'organisation

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, s'est montré «globalement satisfait» de l'organisation de la Coupe des Confédérations-2009 en Afrique du Sud, banc d'essai du Mondial-2010, mais «il reste des secteurs à améliorer», a-t-il déclaré hier vendredi.

«Je suis globalement satisfait», a déclaré M. Blatter lors d'une conférence de presse de la Fifa au lendemain de la deuxième demi-finale (Brésil-Afrique du Sud : 1-0), «mais je ferai mon commentaire final lundi après le dernier match», la finale Etats-Unis-Brésil, a-t-il ajouté.

«Nous devons nous améliorer dans certains secteurs, nous le savons, notamment les transports», a-t-il admis. Certains matches de la Coupe des Confédérations ont donné lieu à des scènes chaotiques, les transports par mini-bus fonctionnant mal et certains spectateurs sont arrivés en retard pour le coup d'envoi», a souligné le président de la Fifa.

Joseph Blatter.

Hommage au Camerounais Marc-Vivien Foé

«Un hommage sera rendu au joueur camerounais Marc-Vivien Foé, décédé d'un arrêt cardiaque le 26 juin 2003 pendant un match de Coupe des Confédérations, avant la finale de l'édition 2009», a indiqué vendredi le président de la Fifa, Joseph Blatter. «Nous allons rendre un hommage à Marc-Vivien Foé, mort il y a six ans jour pour jour à Lyon, en demi-finale d'un match de Coupe des Confédérations (Cameroun-Colombie), a dit le président de la Fédération internationale de football. Les joueurs formeront un cercle avant le match à la mémoire de ce merveilleux footballeur, en présence de sa veuve et de son fils.»

La finale de la Coupe des Confédérations-2009 mettra aux prises le Brésil aux Etats-Unis, dimanche à Johannesburg.

PLAY-OFF DES JEUNES

CR Belouizdad (U 20) et AC FAF (U 17) champions d'Algérie

Le CR Belouizdad, dans la catégorie des moins 20 ans (U 20), et l'Académie de la FAF, chez les moins 17 ans (U 17), ont été sacrés champions d'Algérie de la saison 2008/2009 à l'issue du tournoi play-off disputé du 21 au 25 juin à Zéralda. Ce tournoi a regroupé les champions des trois groupes régionaux (Est, Centre et Ouest). Le CR Belouizdad a conservé son titre, à l'issue de sa victoire, jeudi, face à l'ES Sétif (2-1), alors que l'Académie de la FAF a été sacrée championne de sa catégorie suite à son succès face à l'ASO Chlef (1-0)

QUALIFICATIONS CM-CAN-2010

Les professionnels rwandais en renfort face à l'Égypte

Le sélectionneur de l'équipe du Rwanda a fait appel à plusieurs joueurs professionnels en vue du match face à l'Egypte, le 5 juillet au Caire, pour le compte de la 3e journée des qualifications jumelées de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2010, a indiqué, jeudi, la Fédération rwandaise de football.

Le gardien, Olivier Karekezi (Ham Kam), et le défenseur, Boubakary Saddou (Al Ahly Tripoli), ont rejoint les deux autres joueurs professionnels que sont Jimmy Mulisa (Beveren) et Hamad Ndikumana (Omonio), qui sont en stage de préparation à Kigali. D'autres joueurs évoluant à l'étranger sont attendus incessamment dans la capitale rwandaise, et dont les noms n'ont pas été divulgués, a précisé la Fédération rwandaise (Ferwafa) Le match face à l'Egypte constitue la dernière chance pour les Amavubi Stars de conserver leur chance de qualification au Mondial 2010. Ils sont condamnés à s'imposer contre les Pharaons, après un nul face à l'Algérie et une défaite devant la Zambie (1-0). L'Algérie est leader du groupe C, avec sept points, devant la Zambie, à trois longueurs, tandis que le Rwanda et l'Egypte sont derniers avec un seul point.

Jimmy Mulisa (Beveren).

INTERDICTION DES TRANSFERTS DES MOINS DE 18 ANS

«Le chemin sera long»

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, est revenu sur le projet d'interdiction des transferts internationaux pour les joueurs de moins de 18 ans, expliquant qu'il restait «un long, long chemin» à parcourir. «C'est une question très importante pour le football, la Fifa a déjà traité ce sujet lors de son dernier comité exécutif l'an dernier, baptisé «Protection des jeunes joueurs». Nous devons le mettre en place. Cela signifie qu'aucun transfert international ne sera permis avant l'âge de 18 ans, mais il y a un long, long chemin», a dit M. Blatter.

«Pour y parvenir, il faut d'abord enregistrer tous les joueurs, dans les clubs, les académies, notamment en Afrique, en Amérique du Sud.» «Il y aura des exceptions possibles, a-t-il ajouté, nous allons mettre en place un comité spécial pour traiter les cas de transferts en-dessous de 18 ans. Il faut de la rigueur, un système informatique de transferts, tout se fera dans la transparence. Nous devons protéger les jeunes joueurs.»

M. Blatter s'exprimait dans le cadre d'une conférence de presse sur l'organisation de la Coupe des Confédérations-2009 en Afrique du Sud.

MILA

Un jeune au FC Barcelone

Le jeune Seif Eddine Cherifi, de Mila, effectuera du 12 au 25 juillet prochain un stage technique à l'école du FC Barcelone, a-t-on appris, jeudi, auprès du père de ce talent en herbe.

Le petit footballeur milévien, appelé «Sissou» par ses compagnons de jeu, a reçu également une invitation de l'académie de football de l'O Marseille (France), pour effectuer un stage du 26 juillet à début août prochains.

Le jeune Seif Eddine, qui fêtera ce 18 juillet son dixième anniversaire, possède «un grand talent dans la maîtrise du ballon», selon le témoignage de son entraîneur au sein de l'école de football au stade de Mila. Seif Eddine Cherifi a été honoré dernièrement à Alger, où il a fait l'objet d'une attention particulière au concours national des petits joueurs de football organisé par Sonatrach, avec la participation de 12 000 enfants, regroupés du 15 au 16 juin dans la capitale.

SKIKDA

Jubilé Tabet Omar

Tabet Omar, l'arrière central de la JSMS et du MOC durant les années 1970, a été honoré par l'APC de Skikda, qui emboîte, ainsi, le pas au MOC de Constantine, qui a eu à effectuer la même action le 29 mai dernier. Le jubilé a eu lieu mercredi à l'Hôtel de ville. Des prix et des cadeaux ont été offerts par l'APC, en plus d'une omra offerte par l'AGCM, entreprise dirigée par le président de la JSMS, et d'un don personnel d'un député RND.

Une foule nombreuse est venue faire joie commune avec l'enfant terrible des années 1970. Très ému, Tabet Omar nous dira, avant la cérémonie : «Sincèrement, je dédie les deux gestes du MOC et de l'APC de Skikda à la mémoire de notre père spirituel et entraîneur à tous, le défunt Allaoua Boudebza, alias Granados». Le jubilé a été également l'occasion de rendre hommage à titre posthume à Aïssa Draoui et aux frères Boucheche.

BAYERN MUNICH

Franck Ribéry est intransférable

Le patron du club allemand du Bayern Munich, Karl-Heinze Rummenigge, a réaffirmé que le milieu international français Franck Ribéry est intransférable, coupant court aux spéculations sur un éventuel départ de l'ancien Marseillais, a indiqué hier le quotidien sportif, *l'Equipe*.

«Chez nous, les portes sont solides et très résistantes et on ne fait pas monter les enchères. Ribéry figure parmi les trois meilleurs footballeurs du monde. Et quand on a un joueur de cette qualité, on ne s'en sépare pas, même contre beaucoup d'argent. Ribéry est irremplaçable. Le Real connaît notre position : il n'est pas à vendre», a déclaré le responsable bavarois.

Rummennige ajoute que le Bayern souhaite prolonger le contrat de Ribéry de deux ans minimum. Les propos de Rummenigge contredisent une nouvelle fois les déclarations du président du conseil de surveillance du Bayern Munich, Franz Beckenbauer, qui avait dit, le 17 juin dans *Sport Bild*, que le club était prêt à négocier un éventuel transfert de Ribéry.

Selon la presse espagnole, le Real serait prêt à offrir 55 millions d'euros pour le milieu de terrain, acheté 25 millions d'euros à Marseille en juin 2007.

BASKET-BALL

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE SENIORS MESSIEURS GSP 95 - ASPTT 75

Le GS Pétroliers s'adjuge le trophée

Non encore remis de sa surprenante défaite sur le fil en finale du championnat d'Algérie de basket-ball concédée vendredi dernier à Hydra, devant l'ASPTT Alger (81-84), la formation du GS Pétroliers a eu les ressources morales et physiques nécessaires pour arracher la Coupe d'Algérie à Staouéli, cette fois-ci, devant le même adversaire par (95-75) prenant, du coup, sa revanche.

Photo : DR

Privés de leur coach en chef, Ahmed Loubachria, victime mercredi soir d'un accident de la circulation, les joueurs du GSP ont tenu à lui dédier cette victoire qu'ils ont désirée ardemment en prenant, dès le coup d'envoi, leurs adversaires à la gorge, ce qui leur a permis de s'assurer l'avantage et mener à la marque depuis la première à la dernière minute. L'écart de 15 points, pris à la fin du premier quart-temps (25-10), donne un aperçu sur la domination du GSP, comme l'a fait exactement l'ASPTT, une semaine auparavant. Jeudi, les habituels titulaires, qui étaient émoussés lors de la première finale, ont retrouvé leur verve et leur adresse, notamment Canon Djillali, meilleur pointeur du match (19 pts) , suivi de son coéquipier Walid Hamma (18) et du postier, Nabil Saïdi (18). A la pause, la cause était presque entendue, puisque l'écart est monté à 19 points. Au 3e QT, les camarades de Belkhodja, assez amorphes jusque-là, ont entrepris leur remontée en réussissant une belle série de 17-0, qui a fait fondre l'écart des Pétroliers à 7 points. Mais, dès l'entame du 3e QT, après que le GSP eut porté son avance 24 points (58-34), les camarades de Benhocine ont entrepris leur remontée en inscrivant une série de 17 à 0, et l'écart est tombé à (-7), soit 58-51, avant que les hommes de Fayçal Aktouf ne se réveillent, à leur tour, pou filer vers une victoire méritée qui les console de leur seule et incroyable défaite en championnat. Cette finale a été arbitrée, pour la dernière fois, par Mohamed Boufenik, qui a décidé de ranger son sifflet. Sa première finale, rappelle-t-on, remonte à 1977 lors d'un certain Darak-El-Watani-NA Hussein-Dey, que ce dernier s'était adjugé, à la surprise générale, par 100-98 après prolongations.

M. A.

Composition des équipes :

GSP : Boulaya Sofiane, Adrar, Canon Hamma, Amrani, Boulaya Salim, Dacou, Derris, Khechkache, Harrat, Sayah, Ghezzoul. Entr : Fayçal Aktouf

ASPTT Alger : Mesbah, Brahimi, Benhocine Ali, Benhocine T., Bouabid, Chikhi, Samrouni, Belkhodja, Saïdi, Benramdane, Behloul, Belkacemi. Entr : Saïak

VOLLEY-BALL

Le PO Chlef arrache le titre au MB Béjaïa

Le PO Chlef a été sacré champion d'Algérie après qu'il eut disposé jeudi à Béjaïa, dans un match décisif, de son principal concurrent, le Machaâl de Béjaïa, par un score sans appel de trois sets à zéro (25-19, 25-14, 25-22).

Les camarades de Mahdjoubi, très déterminés et dans une forme époustouflante, n'ont laissé aucune chance aux poulains de l'entraîneur Imloul, malmenés et qui essayaient de limiter les dégâts, d'autant qu'ils manquaient visiblement de fraîcheur. «Les joueurs étaient fatigués et ont payé le prix de leur débauche d'énergie durant ces dix derniers jours durant lesquels ils ont livré trois matchs. On a joué avec quatre blessés en plus de l'absence Azem Massinissa», s'est justifié M. Kamel Imloul, sans pour autant diminuer de la valeur ou de la qualité de la prestation de son adversaire du jour. «Chlef a fait un match de haute facture. Elle nous a dominés de bout en bout. Et un grand chapeau pour Mahdjoubi qui a été l'homme du match. Il nous a empoisonné la vie», commentera-t-il. D'emblée, l'équipe visiteuse a lâché les chevaux, en quadrillant avec panache le terrain. Percutante en attaque, efficace au bloc et bonne à la réception, elle a littéralement survolé les deux premiers sets. Ce n'est qu'au troisième set qu'elle a un peu patiné, laissant le MBB sortir la tête hors de l'eau et entretenir le doute sur l'issue du match.

Les camarades du capitaine Mébarki ont, dans un sursaut d'orgueil, longuement pris l'avantage avec un écart de 5 points par moments, avant que Hakmi et consorts ne sortent le grand jeu pour finir le set avec une avance de trois points.

AVIRON

Le véliplanchiste Alain Gabet de retour chez lui aujourd'hui

Après avoir participé à la traversée de la Baie d'Oran Alain Gabet, et son épouse, ont été les hôtes des organisateurs de la Losac afin d'être honorés de leur présence à Oran. Une réception à laquelle étaient conviés les membres participants, les dirigeants, de même que Fayçal (Adlo) le fils Tazi, défunt président de la Ligue oranaise d'aviron et précurseur de la discipline nautique dans la région, sans oublier M. Guendouz, dirigeant bénévole et père de la championne Samah (actuellement à Alger, où elle poursuit une formation encadrée par l'expert tunisien Serhane Moncef) ainsi que le Dr Rahal. Le président de la Ligue, Houari Ben El Hadj, a remis d'autres cadeaux symboliques. Les invités ont été, par la suite, conviés autour d'une table garnie de gâteaux, boissons et autres jus de fruits, et des discours de circonstance prononcés, dans lesquels le maintien des liens d'amitié entre les personnes présentes a été réitéré. Cela servirait plus tard à engager une coopération et développer ce sport, qui attire de nombreux jeunes. Le véliplanchiste français nous avait rappelé, qu'après sa dernière tentative de traverser la Méditerranée il a eu droit à une haute distinction (meilleur sportif de la région de Port-La-Nouvelle). Il révélera que le consul d'Algérie à Toulouse l'avait aidé dans les formalités pour entrer en Algérie. Enfin, un film documentaire de la traversée 2008, tourné par son équipe pluridisciplinaire, a été projeté dans la salle du club nautique «Phénicia». M. Gabet fut reçu à l'Hôtel de Ville par le maire d' Oran en tant que sportif mondialement reconnu. Il dira qu'il a en tête des projets, qu'il étalera au moment opportun.

C. K.

HANDBALL

Le tournoi «Sarah Babahoun» est de retour

Après plusieurs années de berne, le tournoi commémoratif «Sarah Babahoun» est de retour. C'est à Oran, au Palais des sports Hammou Boutlélis où se déroulera ce traditionnel tournoi de handball féminin du 27 au 30 juin 20090.

Il est organisé chaque année à la mémoire de la défunte Sarah Babahoun (née à Mostaganem) qui était interne au Lycée technique de jeunes filles d'Oran. Par manque de moyens, ce tournoi n'est plus régulier (plusieurs fois retardé ou simplement annulé).

Bien entendu, il est spécialement destiné aux équipes féminines. L'Association sportive pour le développement du sport féminin, la DJS et la Ligue de handball prennent en charge ce tournoi afin de se rappeler de cette handballeuse décédée à la fleur de l'âge (20 ans), au mois de mars 1975 suite à une courte maladie.

Une disparition qui a mis en émoi le monde de la petite balle, surtout ses anciennes camarades du Lycée technique de jeunes filles d'Oran ainsi que ses coéquipières des clubs CSO et JSFO avec les coaches (Professeurs d'EPS) Mmes Maghnia, Lasnire et K. Cheikh et aussi ses coéquipières les internationales Houd, Benchemloul, K. Cherif.

Le club de Béjaïa (Azellaguen) participera au tournoi aux côtés du HC Gdyel, Hawa Saïda, ASAT Sidi Bel-Abbès, CS Aïn Oulmane et une sélection d'Alger. Les organisateurs ont programmé des visites guidées pour les clubs invités, et les athlètes feront plus ample connaissance de la capitale de l'Ouest.

C. K.

BILLARD

CHAMPIONNAT NATIONAL 2009

Skikda a accueilli l'édition

Tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite du championnat national de billard de l'édition 2009. Le public était au rendez-vous de ce challenge dont le niveau technique était largement au-dessus de la moyenne. Ces joutes, qui ont réuni 14 sélections de wilaya, représentées par 52 joueurs (17 juniors et 35 séniors), marqueront certainement les annales du sport et de la très jeune Fédération de rafle de billard que préside avec compétence et pragmatisme Abdelkader Triaki. Les habitués du rendez-vous sont unanimes : ce challenge 2009 Salah Bouchaour a été très relevé et compte parmi les meilleurs tournois tenus jusqu'ici. Les joueurs se sont surpassés pour offrir aux présents un spectacle de haute qualité. Sans entrer dans le détail des rencontres qui furent âprement disputées, disons que Labiod Tarek de Tébessa a sué devant Fekrache Mohamed de Sétif pour rafler la finale et s'adjuger la première place en seniors. Quant à Bénaïssa Hichem de Sidi-Bel-Abbès et Bedassi Omar, ils se sont contentés du troisième rang. En juniors, le classement s'est établi ainsi : 1/Taïeb Brahim de Constantine. 2/ Boualeg Mourad de Batna. 3/ Akli Oualid de Constantine qui partage cette place avec son ami Betina Sami, toujours, de la même wilaya, à savoir Constantine. En soirée, tout le monde s'est retrouvé pour la remise des coupes dans une cérémonie rehaussée par la présence des autorités locales. Nous reviendrons sur cette compétition avec un entretien de Triaki Ahmed, le premier vice-président de la Fédération, ce dernier n'arrive pas à admettre que la sélection nationale, qui a effectué deux stages et pris part à un tournoi international où elle s'est classée 9e sur 23 nations, ne puisse pas participer aux Jeux méditerranéens de Pescara, en Italie, où elle pourrait aisément remporter des médailles. Nos félicitations à MM. Lassoui Rochdi et Bouflora Rabah pour la réussite de ce championnat national.

Smaïn Nemiri

TURF

HIPPODROMES D'ORAN ET DE DJELFA
SAMEDI 27 JUIN 2009

Pronostics ouverts

Djelfa nous propose une épreuve de bonne facture réservée au pari quinté avec au départ quinze arabe barbe pour un galop de 1 600 m. Cette course est ouverte aux chevaux arabe barbe de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 151 000 DA en gains et places depuis le 1/04/08. Poids : 3 ans 47 kg, 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg. Surcharge de 1 kg par tranche de 30 000 DA reçus depuis la date précitée. Le pari quarté aura, quant à lui, pour cadre le prix Tirhel programmé à l'hippodrome Antar Ibn-Cheddad d'Oran. Disputée sur un parcours de vitesse, cette épreuve devrait nous livrer une arrivée dans un mouchoir.

Oran - Prix : Tirhel - Arabe barbe - Quarté-Quadrio «B»
2e course - Dotation : 180 000 DA - Distance : 1 100 m - Départ : 17h

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds.	CDS	Entraîneurs
A. Arif	1. El Dahary	A. Reguieg	58	2	M. Messaoud
F. Kerzabi	2. Soumiana	B. Brahmi	56	12	B. Brahmi
A. Arif	3. Cyguy	JJ. R. Messaoud	55	11	M. Messaoud
B. Razik	4. Ighrem	JJ. AM. Harzelli	54	1	K. Habbes
A. Bechaïria	5. Daftar	M. Senouci	54	4	Prop.
ABZ. Aoued	6. Kawakib	M.S Zouar	54	10	A. Benmohamed
B. Razik	7. Liakouta	F. Moussi	54	13	K. Habbes
B. Razik	8. Kahina	S. Sahraoui	53	5	A. Benmohamed
ABZ. Aoued	9. Lemdjed	A. Mia Meftah	53	9	B. Hadbi
H. Ghali	1. El Feth	B. Hadbi	53	8	Y. Boulesbaâ
B. Bendenia	11. Khibra	M. Djellouli	52	6	Y. Boumlesbaâ
B. Zemali	12. Gunter	JJ. B. Hamdi	52	3	M. Messaoud
A. Arif	13. Kebir	AP. A. Messaoud	46	7	M. Messaoud

Djelfa - Prix : Messaâd - Arabe pur - Quinté-Quadrio «A»
2e course - Dotation : 160 000 DA - Distance : 1 600 m - Départ : 17h

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds.	CDS	Entraîneurs
M. Fertala	1. Kenz	M. Bouragba	58	2	M. Koriba
C. Tahchi	2. Kalagan	M. Doudari	57	7	Prop.
A. Gherbi	3. Harbi	L. Serraye	56	5	Prop.
L. Benamara	4. Nabila	B. Koriba	56	15	M. Koriba
A. Chibout	5. Tlemcene	JJ. AB. Doudari	56	6	Prop.
MS. Rahmoune	6. Bahria	L. Rahmoune	55	12	L. Rahmoune
N. Takhi	7. Talgo	AB. Semghouni	55	11	Prop.
B. Amraoui	8. Tanger	M. Guehiouche	54	3	Prop.
A. Mahboub	9. Mouchahar	K. Attia	54	9	Prop.
A. El Karga	10. Helala	S. Ouanouki	54	13	B. Ouanouki
M. Mabkhouta	11. Chbab	T. Lazreg	53	1	R. Mabkhouta
M. Mabkhouta	12. Besbassa	AP. SM. Daoui	53	10	R. Mabkhouta
M.S Rahmoune	13. Gabra	JJ. K. Rahmoune	52	4	L. Rahmoune
M. Bouchenine	14. Chahnama	AP. H. Raâche	50	8	Prop.
M. Merinas	15. Istirahane	JJ. A. Mihoub	50	14	Prop.

Les partants au crible

1. El Dahary : A envisager dans une combinaison élargie, pour l'extrême accessit.

2. Soumiana : Pas encore confirmée.

3. Cyguy : Elle aime les parcours de vitesse.

4. Ighrem : Favori en puissance, base.

5. Daftar : C'est le doyen du lot, il demeure compétitif pour un accessit.

6. Kawakib : Une belle carte à jouer.

7. Liakouta : N'a rien à voir.

8. Kahina : Une sérieuse chance aux accessits.

9. Lemjed : Il a enfin brisé son écart.

10. El Feth : Une place reste à sa portée.

11. Khibra : Elle revient à son meilleur niveau.

12. Gunter : Très bien placé dans ce lot.

13. Kebir : Alternatif, parfois dans l'argent, parfois décevant.

FAITES VOS JEUX :
Quinté-Quadrio «A» : 13 - 11 - 6 - 1 - 2 / 8 - 14
Quarté-Quadrio «A» : 4 - 3 - 5 - 8 / 12 - 1

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

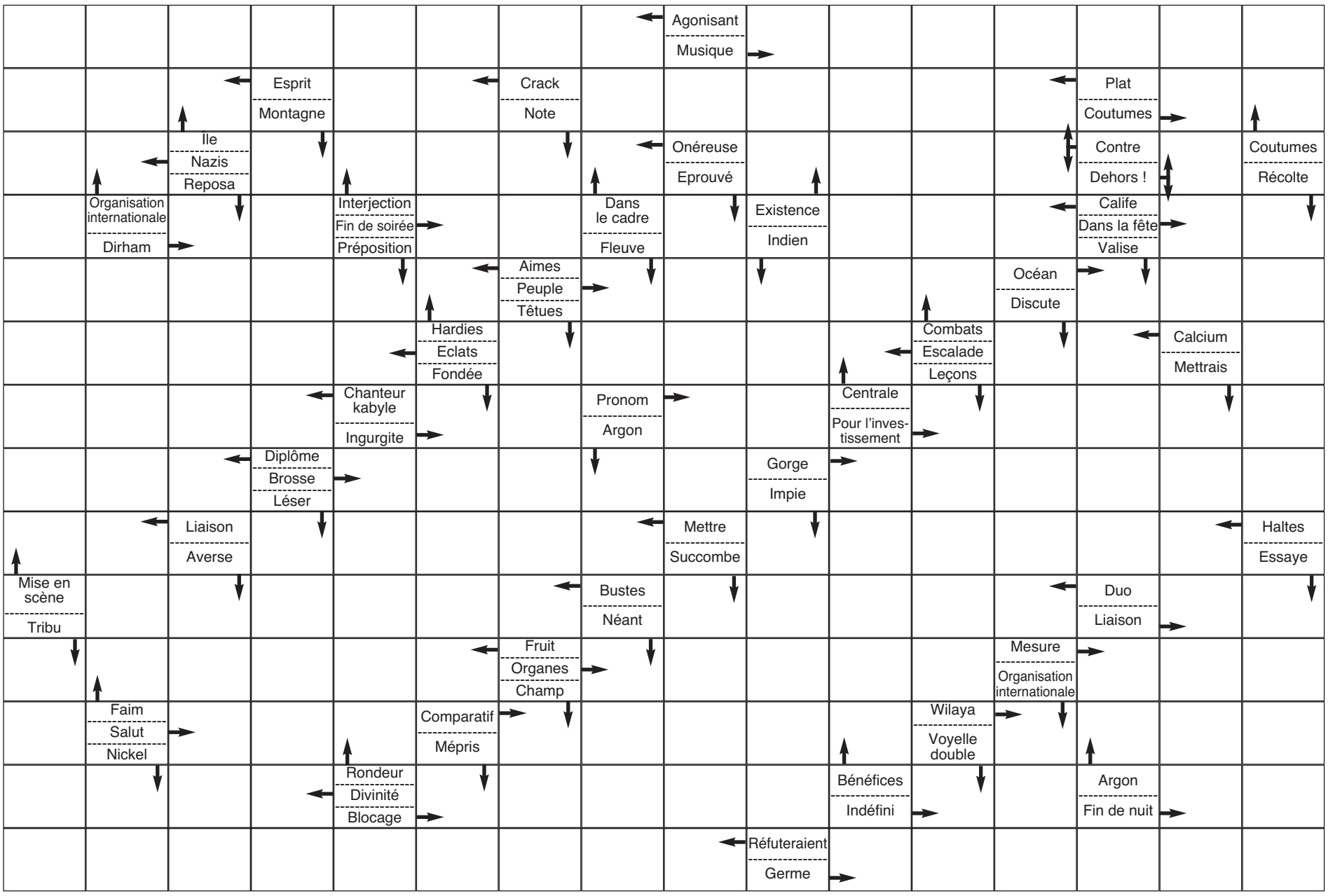

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 11 joueurs de l'O Lyon 2009.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«fut avant-centre de l'équipe de France»

C	B	E	N	Z	E	M	A	B	O	U	M
R	K	A	L	L	S	T	R	O	M	E	S
I	E	T	R	E	V	E	I	L	L	R	O
S	D	O							D	E	N
L	E	U							O	D	G
L	R	L							M	E	L
O	S	A							I	N	G
R	O	L	A	N	R	O	C	H	T	I	A
I	N	M	A	K	O	U	N	A	E	Q	D
S	J	U	N	I	N	H	O	U	E	U	O

1- CRIS
2- LLORIS
3- BENZEMA
4- BOUMSONG
5- KALLSTRON
6- EDERSON
7- TOULALAN
8- REVEILLERE
9- JUNINHO
10- MAKOUN
11- DELGADO

MOT RESTANT = DOMINIQUE ROCHTEAU

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations et cochez le bon tri (exemple A7)

N°	Actes	N°	Manières	TRI
A	Crier	1	Aux frais de la princesse	A-
B	On ne peut pas être	2	Le vent tourner	B-
C	Sentir	3	Plus royaliste que le Roi	C-
D	Vivre	4	Sur les toits	D-
E	Donner d'une main	5	Des portes ouvertes	E-
F	Vérifier	6	Des vessies pour des lanternes	F-
G	Creuser	7	En terre conquise	G-
H	Prendre	8	Sa tombe de ses mains	H-
I	Evoluer	9	A ses dépends	I-
J	Défoncer	10	Reprendre de l'autre	J-

SOLUTIONS

A 4 - B 3 - C 2 - D 1 - E 10
F 9 - G 8 - H 6 - I 7 - J 5

SOLUTIONS

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

AMARAMMOUR-PULPE
LIRE-OURSE-ETUIS
IOE-MINEE-TT-NET
BI-DI-IE-GARDE-R
E-CELLE-SEPIA-JA
NORMAL-VENIN-TED
AVION-DOCTE-VITE
RUES-DOUTE-CIRES
BLE-GO-LE-COREE-
IE-PERDU-NOTER-P
A-PORES-JOUER-LA
-ERRER-PAIRS-SIR
OTITE-LEURS-VASE
BASE-LARGE-COUTS
SIE-FARCE-PATRES
EN-PRIME-COBRA-E
R-ARENE-PA-RE-PU
VIPERE-CANNE-LAS
AS-TE-MAROC-PIRE
TOME-BALTE-FIEES
ILE-TENES-JE-NE-
OE-CARTE-BOLET-D
N-CHINE-MALIN-SI
SAHARA-POTIN-COA
-MELE-MORNE-DOUB
SURE-CIRTA-PITRE
ISE-PIETE-GERAIT
GASTRONOMIQUE-SE

MOTS FLÉCHÉS

STALINGRAD-AERAI
UELE-GOURDINS-RN
RAI-R-BEC-NETTES
PM-FETER-GEREE-T
R-ALLEE-FERIE-SI
ESPOIR-TENTE-PIN
NARRE-PARTE-MARC
AGEE-FE-ME-CALOT
NES-HISSE-OA-EPI
TS-DELON-PUNIS-V
S-E-BAS-HEROS-LE
-ETRES-SAULE-DOS
OTAIT-DOUTE-LOT-
SEULEMENT-THENIA

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

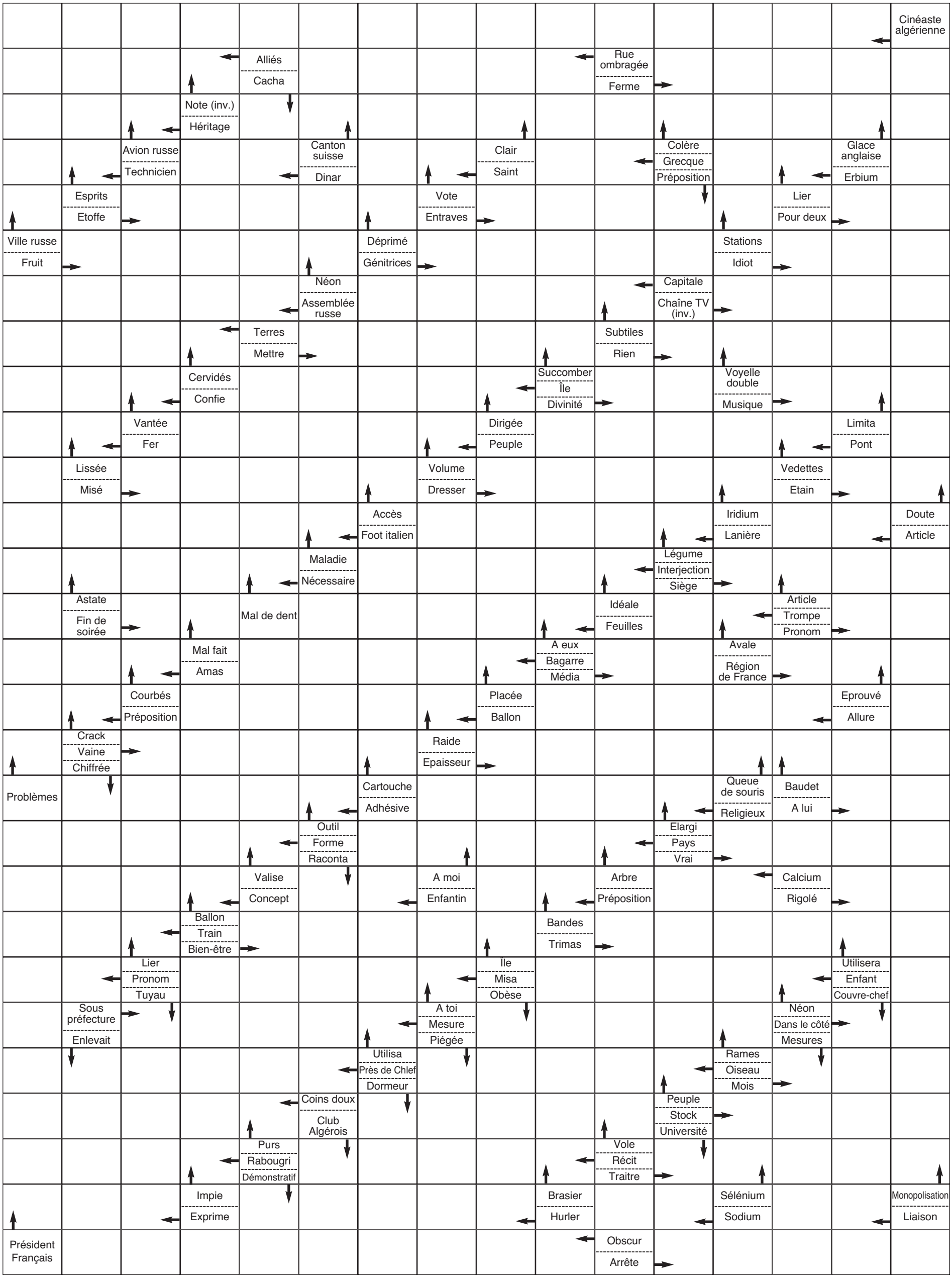

OFFRES D'EMPLOI

www.annugate.com cherche développeurs web, bonnes connaissances en PHP/MySQL, HTML/Java Script, outils développements web. Envoyer CV à : annuaire@annugate.com - Faxer : 024 91 22 22 - 024 91 21 21 F33267/B17

Ent. recrute TS en hygiène et sécurité ou équivalent + femme de ménage + comptable.. Fax : 021 50 56 87 1233/B1

Entreprise sise à Blida cherche ingénieur en génie civil, bâtiment et TP. Tél. : 07 70 68 77 17 F 104390/B5

Ste privée à Boumerdès recrute cadre commercial (e) ou administratif (ve), exp. souhaitée, envoyer CV par email : info@imefob.com R111373/B17

Ets de communication et de services sise à Tizi-Ouzou recrute : 05 commerciales femmes avec portefeuilles clients. 10 agents porteurs d'affaires/% et 15 agents représentants (es). Conditions de recrutement : apte aux déplacements. Diplôme ou expérience exigée, transmettre CV détaillé avec photos par email : agemulco@yahoo.fr. ou tél. : 0772 149 969 R111168/B13

Importante sté. médicale rec. comptable commerciale, conditions exigées : exp. dans le domaine, résider à Alger. Envoyer votre CV au 021 56 56 60 F 112765

Important centre d'appels à Ben-Aknoun recrute dans l'immédiat télévendeurs (ses) à plein-temps ou partiel (9h à 13h - 11h à 15h - 16h à 20h) parfaitement francophones sans accent, formation + transports assurés, salaire motivant, fixe : 23 000 DA + variable jusqu'à 50 %. Tél. : 0793 92 60 47 F 1215/B1

Cherche comptable retraité, lieu de travail Aïn-Bénian, plein ou mi-temps, faxer au 021 55 82 70. Mail : labdermal@hotmail.com F 1219/B1

Institut de beauté cherche coiffeuse, esthéticienne qualifiées plus femme de ménage. Tél. : 0557 87 56 88 F 112775

Société privée de production artistique, cherche humoriste pour one man show, contacter email : seven7art@yahoo.fr. Tél. : 0661 52 01 40 F 112778

Société privée cherche assistante de direction qualifiée, comptable qualifié. Envoyé CV + photo email : seven7art@yahoo.fr F 112778

Yves Rocher Didouche-Mourad, recrute esthéticienne, envoyer CV + photo : 021 63 39 99 F 1223/B1

Confection cherche piqueuse surjeteuse, repasseur et repasseuse qualifiée, expérience exigée, transport assuré, lieu Chéraga. Tél. : 0663 84 49 99 F 112783

Ste privée Alger cherche ouvrier (ère). Tél. : 021 66 19 87 F 112431

Ste de transit et de logistique recrute un déclarant en douanes avec expérience. Envoyer CV au fax : 021 71 60 51 F 112764

Rec. femme de ménage, qual. H. Dey, Dely Ibrahim. Tél. : 0554 57 87 13 F 112792

Cherche piqueuse qualifiée, Birkhadem. Tél. : 0771 97 43 39 F 112789

Ch. femmes p/vente de produits cosmétiques naturels. Tél. : 0554 63 23 57 R111377/B17

Café/restaurant à Hydra cherche serveuse qualifiée. Tél. : 0770 25 36 04 F113013

Cherche jeune menuisier (mélamine). Exp. : 2 ans, min. possib. Hébergement. Tél. : 0550 40 06 20 F 1197/B1

Sté privée cherche secrétaire de direction, maîtrise parfaite du français, l'arabe moyen, l'anglais souhaité. CV : 021 32 92 63 ou gerant.keb_btp@yahoo.fr F112479

Salon Cinq-Maisons, recrute coiffeuse, professionnelle. Tél. : 0553 24 91 24 F 112485

Salon de coiffure Dély-Ibrahim cherche coiffeuse qualifiée. Tél.: 0557 55 89 20 N.S.

Recrutons médecin généraliste homme (dégagé du service national) pour poste fixe à Saïda et Béjaïa. Téléphoner au 041 39 48 02 ou envoyez CV au : 041 39 47 35 F50629/B10

AVIS DIVERS

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Répar. install. chambre froide + clim. + frigo. Tél. : 0770 48 21 62 F112486

Vous êtres producteurs, fournisseurs, importateurs, industriels, **NAPC**, vous propose ses services en cas de méventes, prospection clientèle, solution aux crises de tout genre, de vulgarisation de vos produits, de mises en place de différentes structures adm. et com., booster votre activité et conseils divers. Tél. : 0772 149 969 ou écrivez-nous par email : agemulco@yahoo.fr R111162/B13

Loue licence d'agence de tourisme et de voyages incluant programme touristique lucratif + assistance professionnelle au démarrage (lieu indifférent). N.B. : curieux s'abstenir. Tél. : +213 (0) 550 153 229 HB emaïl : kadtravel62@yahoo.fr R111166/B13

Spécial femmes : maigrir sans efforts, perdre 15 kg en 3 mois, résultats garantis. Tél. : 0771 88 44 07 R111374/B17

Vends échographe Adara. Tél. : 0779 52 59 34 F1203/B1

Vds unité de fabrication de réfrigérateur comprenant : - Machine thermoformage (cuve et contre-porte y compris moules) - Machine d'injection polyuréthane (carcasse et porte y compris moules). - Ligne de fabrication évaporateur. Nous contacter aux : 0770 26 47 31 0770 30 85 95 F1217/B1

Vds bain maure 400 m², assiette terrain 1200 m² sur rue très fréquentée à Blida. Tél. : 0770 96 72 49 / 0770 91 32 41 F104389/B5

Vds moteur bateau Yamaha 11 CV diesel, bon état + 4 amortisseurs av-ar Mercedes ancien modèle. Tél. : 0661 58 00 31 F112773

Vds compresseur industriel à palettes, marche continue sans réservoir, moteur 10 CV. Tél. : 0771 58 67 99 F112780

Vds bateau de pêche avec GPS. Tél. : 0770 42 81 00 0550 37 54 34 F112796

MAYA TOURS 478/01
TUNISIE PAR ROUTE
Pour 24 500 DA, nous vous offrons :
- Séjour de 10 jrs à Sousse.
- Chambres clim avec TV en D-P.
- Voyage en bus climatisé récent.
Places limitées
OMRA : à partir de **145 000 DA**
* inscriptions aux 021 30 61 48 / 0790 91 97 30 / 0770 17 94 43
F1211/B1

Vends machine de broderie, 4 têtes Tajima. Tél. : 0661 30 03 60 R94413/B6

Spécialiste rampe d'escalier colimaçon bois. Tél. : 0554 78 86 96 F112483

Vendons DVDR imprimable jet d'encre, rejet 0 garantie. 17,99 DA, CDR Impr. jet d'encre 13,99 DA boitiers ts formats aux prix les + bas Cadic, ZI, Rouiba. Tél. : 021 81 33 71/72 F112494

Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifel vous offre un test d'audition prothétique gratuit. Pour prendre rendez-vous, téléphonez aux : 043 26 33 63 - Tizi-Ouzou 021 74 63 18 - Alger. B/13

Achetons grde quantité lampes basse consommation + flash disk diverses capacités. Tél. : SMS 0770 52 33 03 F112793

Vends machine unité de conditionnement en agroalimentaire. Tél.: 0661 52 47 20 N.S.

Vds tout type de pointeuses. - 0771 80 79 93 F972/B1

Dr Rachid MESSAOUDI
Spécialiste en Immuno-allergologie - Docteur d'Etat en Sciences Médicales - Ancien Chef de Service à Paris XVe -
Traitement des maladies allergiques : asthme, eczémas, urticaires, œil allergique. Explorations fonctionnelles respiratoires.
13-bis, rue Med-Benkara, El-Biar, Alger.
- Tél.: 021 92 75 34 N.S.

Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifel vous offre un test d'audition prothétique gratuit. Pour prendre rendez-vous, téléphonez aux : 031 91 24 85 Constantine - 038 86 36 91 Annaba.

A vendre flexo 2003, 250 de laise, 06 couleurs, U.V.T.R., 03 postes de découpe, rotative. Tél.: 0661 61 11 80 F104383/B5

Ponçage carrelage. - 0770 52 72 55 F112391

Disk-jockey Karima, pour toutes vos fêtes. - 0661 82 59 74 F891/B1

Réparation machines à laver, frigo, à domicile + clim. Tél. : 0553 00 07 48 F1147

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 N.S.

DJ Mounira, pour vos fêtes, appelez Mourad au 0550 06 24 38 F1034/B1

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

Réparation TV à domicile, Grand-Alger. Tél.: 0770 32 20 92 - 0790 27 50 40 N.S

Pour tous vos travaux d'électricité, installation clim., parabole, etc., contacter : 0551 50 19 07 - 0557 66 36 35 N.S.

SOS

La petite Samia âgée de 14 ans handicapée moteur et morale depuis sa naissance, le taux d'incapacité est de 100%. Elle nécessite du **RIVOTRIL 2mg et 2mg et demi (gouttes)**, ce médicament a été prescrit sur ordonnance par son médecin traitant pour atténuer ses crises et des couches adulte. Ses parents vraiment dans le besoin demandent a toutes âmes charitables de l'aider et que Dieu vous récompensera. Tél: 0779 80 68 05, Adresse : cité 1240 Logts bt 53 numéro 10 Ouled Yaïche Blida Ou bien vous adresser au journal, le bureau régional de Blida. Merci

SOIR DE LA FORMATION

La Plume d'Or agréée forme en électricité bâtiment, câblage des armoires/automatisme, plomberie. Tél. : 021 81 32 62, Rouiba. F1228/B1

Ecole maternelle à Bouzaréah, accueille les enfants de 1 à 6 ans pour juillet, organise des activités pédagogiques et ludiques, piscine. Tél. : 021 94 27 19 / 0664 10 36 30 Comprint

ECO FAM lance pour les 3es AS et bacheliers formations TS en commerce international, marketing, management, banque, informatique et tourisme, déclarant en douanes et formations entreprises en management, marketing et finance comptabilité selon les normes IAS/IFRS Tél. : 021 63 28 83 / 021 63 43 75 F1218/B1

PROFITEZ DES VACANCES D'ÉTÉ POUR SUIVRE UNE FORMATION EN : réseaux Microsoft, CISCO - CCNA, maintenance micro + mobile GSM, électricité Bt + câblage d'armoire industrielle, automate programmable + variateurs de vitesse, vidéo-surveillance + sys. d'alarme, standard PABX, bureautique + programmation. - www.ecoin-dz.com. - 021 71 13 61 - 021 74 44 06 F1185/B1

BEAUTE ACADEMIE, remise à niveau en esthétique du 27/06 au 09/07, maquillage permanent du 14 au 17 juillet. Contact : 021 68 17 70 / 0556 82 46 36. 5 impasse, Becquerel (sur Blaise Pascal) proche DHL - Alger. F1200/B1

IHD'S - Tizi-Ouzou (International Human Development School)
Lance formation en hygiène, sécurité, environnement (HSE), Niveau I : Agents, niveau II : Inspecteur, niveau III : Superviseur.
Adresse : IHD'S - Bd des Frères Beggaz (ex-Amyoud), n° 12, N. Ville, Tizi-Ouzou. Tél. : 026 21 13 85. Mob. : 0771 936 234 / 0557 069 316 F111159/B13

ESCOMA - école supérieure de commerce, comptabilité, école agréée par l'Etat, lance pour niveau 9e AF : CAP comptabilité, CAP banque et déclarants en douanes, réservez vos places pour la rentrée de septembre 2009. Tél. : 021 71 19 09 / 021 71 05 48. Port. : 0699 44 64 92. Adresse : 5, rue des Frères A. DER. - Alger. F1205/B1

ECOLE SA RY'S, pour vos inscriptions 2009-2010, maternelle, primaire (021) 93 05 64 / Collège (021) 930957/Lycée (021) 93 09 74/Adr : lot Pascal Chevalley. 0550 98 22 29 F1210/B1

ESIG lance, juin/juillet, formations HSE en stages bloqués ou en alternés pour agent de sécurité (PLD modulaire avec TP). Inspecteur et superviseur (phase initiale de qualification professionnelle + formation spécifique en sécurité industrielle, prévention-intervention, sûreté-santé et environnement). Encadrement des différentes étapes par des intervenants de qualité avec capital prouvé en HSE dans différents secteurs. Possibilité d'internat sur site. - Informations/inscriptions auprès ESIG Dépt Logistique, Sécurité et Environnement, axe université Hasnaoua I (près Biomédical). Tél.: 020 61 56 55 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0773 81 24 61 F111638

ÉCOLE HÔTELIÈRE SPÉCIALISÉE «JARDIN SECRET» lance sa 15e promotion réception, cuisine, pâtisserie, restauration, pizzéria. Inscriptions en cours. Formation pratique dans un milieu réel. Stage pratique garanti sur le territoire national et dans les hôtels de chaînes internationales. Régime de formation externat/demi-pensionnat. Hébergement assuré. Possibilité de recrutement en fin de formation. Adresse : résidence n° 10, lotissement Hamdad, M'douha, 15000 Tizi-Ouzou. Tél. : 026 22 23 20 - e-mail : js_jardinsecret_dz@yahoo.fr F111050/B13

HÔTELLERIE - SPÉCIAL PROMOTION D'ÉTÉ ! PROMHOT ÉCOLE HÔTELIÈRE, agréée par l'Etat depuis 1998, la plus ancienne des écoles hôtelières privées en Algérie, partenaire de l'Institut de la cuisine italienne - Nice, Côte-d'Azur - France, médaillée du grand concours de la pâtisserie «Aiguebelle 2009», Casablanca, Maroc, vous présente l'occasion de devenir chef de rang, cuisinier, pâtissier et réceptionniste dans un cadre professionnel ! Et une exclusivité unique ! Ecole française de pizzaïolo - France - N° 1 en France, lance, en partenariat avec PROMHOT Ecole hôtelière, la 5e promotion de pizzaïolo (programme, matériel professionnel et diplôme français !). Formation 100 % pratique. Hébergement assuré au sein de l'école. - www.ecolefrançaisedepizzaiolo.com - Début des cours : 26 juin 2009. Tél.: 026 22 22 21 - 0770 27 68 20 F111031/B31

IMA lance form. «spécial vacances» en bureautique, infographie, DAO/CAO, réseaux, site web, flash, SIG, maint. PC, GSM, photocopieurs. Tél.: 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 95 90 00 F1003/B1

IMA PROPOSE FORM. en vidéosurveillance, anti-intrusion, contrôle d'accès et form. électricité bâtiment. Tél.: 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 95 90 00 F1003/B1

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vds bel F5, 206 m2 + garage 24 m2, 1er étage, à Beni-Messous (hauteurs). Contacter : 0550 64 10 88 N.S.

OFFRE APPARTEMENTS AUX EMIRATS ARABES UNIS

- Appartement luxueux sur plan à vendre à Ajman (30 mn de Dubaï), F2, 80 m². La tour comporte une piscine, salle de gym, salle de jeux pour enfants...
Payement par tranches.
Prix : 1 milliard 100 millions de centimes algériens.
- Appartement déjà prêt, à vendre à Ajman, F2, 85 m².
Prix : 875 millions de centimes algériens.
- Appartement prêt, à vendre à Ajman, F3, 168 m². Prix : 1 milliard 375 millions de centimes algériens.
- Studio à vendre à Dubaï.
Prix : 875 millions de centimes algériens.
Pour tout achat, l'acheteur bénéficiera d'une résidence pour lui et sa famille.
Tél. : 00971 508259272.
Intermédiaire s'abstenir. N.S.

Nouvelle Coop. immob. réservation logts. F4. Tél. : 0794 42 70 73 F112495

Vends duplex 260 m2 à Tizi-Ouzou. Tél.: 0550 56 55 68 - 0550 60 70 63 F111039/B13

Vends studio à Azeffoun, de 30 à 40 m2 - Vends sur plan logements à Azeffoun.
- 0550 60 70 62 - 0550 56 55 68 - 026 20 26 66 F111035/B13

Vd F4 120 m2, 3e étage coop. Tassili D E Beïda. Tél. : 0771 11 77 19 F112497

Vds appat. RDC 2248 Logts à Aïn Naâdja. Tél. : 0773 21 09 93 F112767

Vds F3 Koléa vue sur mer, acte. Tél. : 0559 05 10 05 F112779

P. à P. à Annaba vd F4 tt. commo. acte, libre de suite. Tél. : 0791 36 25 59 F112790

Alger-Centre vd F2 680 u + F1 520 u. Tél. : 0552 66 04 44 ag. F112797

LOCATIONS

El Biar loue F2 30000 DA. Tél. : 0552 66 04 44 ag. F112797

Auberge Le Montagnard, pour vos vacances appelez : 0778 40 01 12 F112752

Loue studio au Golf. Tél. : 0550 43 70 90 F112498

Particulier loue à Tigzirt (vers Sidi-Khaled), des bungalows équipés (un pied dans l'eau) en juin, juillet, août. Prendre RDV sur le site pour visite, renseignements et réservations. Tél.: 0794 08 09 14 F111048/B13

A louer appartement standing Sidi-Yahia, Saïd-Hamdine, meublé, toutes commodités. Tél.: 0697 51 04 61 - 0552 04 24 90 N.S.

VILLAS

Part vd. ou échange carcasse R+3 150 m2 Khraïcia. Tél. : 0559 30 74 79 112779

Vd carcasse à Birkhadem, 200 m², B.140 m², résid. R+2. Tél. : 0550 58 73 51 AG. F112488

A ne pas rater, AG loue à El-Biar, tb villa meublée, top, rez-de-chaussée + 1er étage + grande terrasse, tb vue sur mer, endroit chic, prix 17 u nég. Tél. 0771 41 66 73 F112477

TERRAINS

Agence immobilière Sad Log, Tizi-Ouzou, Tél. : 0557 77 49 17
Vend lot terrain 3800 m² urbanisé sur route nationale n° 12, Tizi-Ouzou avec livret foncier. Agence et curieux s'abstenir R111171/B13

Vds terrain 288 m2 plateau de Boudouaou, acte de propriété + livret foncier intermédiaire s'abstenir. Tél. : 0550 73 78 07 / 0554 08 42 36 R111376/B17

Vds terrain sup. 9150 m2 à Tala Athmane (w. Tizi-Ouzou). Tél. : 0770 74 40 56 R1111050/B13

Vds terrain 525 m2, centre-ville Blida, avec bâche à eau 3/3, plus gaz, électricité + F1 + 02 pièces, appart dans le terrain. - 0776 07 90 50 - 0791 72 37 24 F104384/B5

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends ou loue local 18 m2 Aïn-Bénian. Tél. 0770 44 94 62 F 112786

Loue magasin 30 m2 à Scala, El-Biar. Tél. : 0773 15 88 33 F 112776

Vends locaux Alger-Centre à partir de 155 u., au 5, bd Victor-Hugo. - 0779 28 30 41 F1065/B1

Loue dépôt 21, Oued-Smar, 4 000 m2 dont 1 800 m2 couvert, comprenant 12 bureaux, une aire de stockage, situé à 100 mètres de l'autoroute. Accès des camions jour et nuit. Tél.: 0550 58 11 12

Vends local 232 m2 (127 m2 RDC, 106 m² s/s), Alger-Centre, très bien situé (Grande-Poste), ex-Fidélia. Tél.: 0661 52 37 49 021 91 99 43 N. S.

Loue à Tadmaït ZAE usine 3 800 m2, hangar : 700 m2 (hauteur 5 m), bureau + app. : 216 m2 (3 étages), poste transfo : 630 kVA, eau disponible : puits + bâche, clôture barreaudage. Tél.: 0770 98 14 74 0661 53 75 53 N.S.

Loue local à usage commercial, situation avenue principale, centre Kouba, superficie 70 m2. Tél.: 0550 54 58 52 N.S.

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Promoteur d'un projet touristique (Club de vacances et agence de voyages) en disposition d'agrément et licence, cherche partenaires financiers pour concrétiser ses objectifs. N. B. : projet localisé dans une région à grande vocation touristique.
Accepte suggesions sérieuses.
Tél. : 0550 15 32 29
E-mail : kadtravel62@yahoo.fr R111166/B13

PENSION

Loue F3 Réghaïa meublé pour colocatrice 9000 DA/mois/chambre. Tél. : 0550 90 75 02 F112772

Offre pension JF. Tél. : 0791 15 41 57 F 112481

Pension JF travail. Tél. : 0558 59 58 70 F112768

SOIR AUTO

Vends Nissan Patrol 4x4 3 L diesel, année 2007, 105 mille km 2 portes, grenat, tout opt. Tél. : 0666 34 97 42 112781

Ami Location, roulez plus, pays moins cher. Tél. : 0771 19 86 30 / 0773 38 43 38 F1167/B1

Vends Peugeot Partner 2005, 1.9 D, toutes options. - 0551 94 87 02 N.S.

Achat véhicule accidenté ou en panne . - 021 91 35 62 - 0771 39 49 82 - 0771 87 77 73 F1154/B1

CARNET

ANNIVERSAIRE

A notre adorable petit bout de chou ***Mechouet Laetetea.*** *Ce samedi 27 juin 2009, tu vas souffler ta 1re bougie. En cette heureuse occasion, ta tata Ouardia et ses enfants, en particulier Kader et Zaki, te souhaitent un joyeux anniversaire, une belle vie pleine de joie et de bonheur, de bonnes choses, des roses et des bougies à souffler auprès de tes parents Hanafi et Djamila ainsi que tes grands-parents Chérif et Zahia. Gros bisous !*
N88341/B15

FÉLICITATIONS

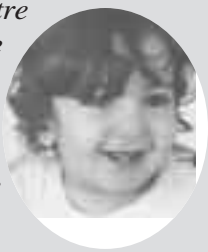

Félicitations à notre petit ange ***Rayane Kaci,*** *pour sa circoncision du 12 juin mamy Saliha et papy Amokrane te font de gros bisous.* F113019

Pour notre princesse Hadab Khadija. Après avoir brillamment réussi ta sixième, ton papa Mustapha et ta maman Nadia te félicitent et te souhaitent d'autres succès Incha Allah.
PCG/HD

DEMANDES D'EMPLOI

JH pharmacien dégagé du service national exp. + 3 ans, permis de conduire, cherche emploi. Tél. : 0698 25 72 68

JF licenciée en littérature allemande, exp. + 3 ans, maîtrise l'outil informatique cherche emploi. Tél. : 0663 58 32 86 0697 84 73 00

JF cherche emploi, diplôme en commerce international + TS en statistique + préparation de l'ingéniorat en finance. Tél. : 0777 35 19 44

JH, cherche emploi comme chauffeur. Tél. : 0550 65 29 22

Cadre comptable longue exp. en comptabilité et finances, maîtrise logiciel PC Compta.DLG Visuel-Compta, Génie Compta. Tél. : 0793 27 57 87 021 94 14 43

JH 27 ans licence en traduction, maîtrise l'outil informatique et manipulation Internet, cherche emploi admin, service commercial. Tél. : 0665 58 48 53 Email : zaki.lafer@live.fr

JH 25 ans, licencié en anglais, très bonne maîtrise de l'outil informatique, français, anglais et arabe. Cherche emploi sur Alger-Centre. Tél. : 0698 76 73 14 Email : anepka555@hotmail.fr

Dame cherche un travail comme nourrice, cuisinière dans une crèche, traiteur ou entreprise,. Longue expérience. Tél. : 0559 34 89 36. Alger et environs.

Femme mariée, 27 ans, titulaire d'une licence en droit + CAPA + DSSG, 3 ans d'expérience dans le domaine juridique comme avocate à la cour, juriste dans une entreprise privée, cherche emploi comme juriste dans une entreprise privée ou étatique, ou tout poste administratif, étudie toute proposition. Tél. : 0666 20 25 23

Dame cherche un stage de gouvernante à Alger et ses environs. Tél. : 0791 52 55 27

JH 26 ans, licence en sciences économiques et TS en marketing, cherche emploi dans une société privée, étatique ou étrangère à travers le territoire national. Tél. : 0777 235 248. Emaïl : arandes26@yahoo.fr

JH cherche emploi comme jardinier et décoration. Tél. : 0772 33 60 59

JF 26 ans, ing. en statistique avec 1 année d'exp. dans un camp maritime maîtrise français, anglais et l'outil informatique cherche emploi. Tél. : 0554 25 86 19

JH, 37 ans, marié avec enfants, titulaire d'une licence en gestion de l'administration + diplôme en finance et compt. + préparation mastère en management, maîtrise les normes ISO internationales, ayant occupé plusieurs responsabilités dans l'administration générale avec un grand esprit d'initiative et d'organisation, cherche poste dans société ou organisme étatique. Mob.: 0550 312 365 F112210

Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

Des morts sans sépulture officielle

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Lorsque le football focalise l'attention de tout un pays, il devient presque ringard d'évoquer les sujets qui fâchent et nous divisent. Un pays qui défile sous la bannière du sport, ignorant souverainement la régence et les «sagesses éclairées» de ses régents, n'est-il pas en train de reconstruire son identité nationale sur les décombres d'un demi-siècle de politiques ravageuses et mensongères ? En tout cas, c'est ce que notre confrère *Liberté* nous a donné à comprendre finement dans une de ses récentes éditions.

D'ailleurs, les ténors du pouvoir avaient vite compris l'avantage à tirer d'un pareil engouement. Eux qui ont enterré à la sauvette et sans la moindre solennité une trentaine de victimes du terrorisme ne surent-ils pas profiter d'une «trêve des stades» pour commettre un énième outrage à la mémoire de ces obscurs soldats de la République ? Grâce à la sur-médiatisation du fait sportif, ils se défaussèrent des reliquats de leurs mauvaises consciences et firent même mieux (ou pire), n'hésitant à récupérer l'exaltation populaire en se l'appropriant en tant qu'expression de leur bonne gouvernance !

C'est à cela que se résume la fantastique semaine qui vient de s'achever : une explosion de bonheur inespéré grâce à ce supplément d'âme qu'étant le sport et dans le même temps l'inopportune ingérence de la «maison du pouvoir» faisant main basse sur la spontanéité juvénile quand elle avait autre chose à accomplir ailleurs.

Celles d'abord de donner du clairon funèbre en face des catafalques des gendarmes et patriotes trucidés afin de glorifier leur martyr, ensuite de saluer d'une manière officielle la mémoire d'un certain Cherif Belkacem qui vient de tirer sa révérence.

Une bonne république se reconnaît justement à ce genre d'usage auquel la nôtre vient de se soustraire absurdement.

Un manquement préjudiciable à la grandeur d'un quelconque pouvoir même quand il s'explique ou bien se justifie par des anciennes querelles. Une fâcheuse inclination à entretenir une haine rance alors que la mort vient de clore les vieux malentendus.

C'est qu'avec le président actuel, le disparu en question a partagé une tranche d'histoire récente. Il est vrai que leur compagnonnage fut rarement serein uniquement préservé par la complicité dans le partage de parcelles d'un pouvoir issu d'un coup d'Etat. Emergeant au premier plan au lendemain du fameux 19 juin 65, leurs trajectoires divergèrent rapidement. La disgrâce précoce de l'un et la traversée ultérieure du désert par l'autre n'atténuèrent, cependant, pas leurs ressentiments réciproques. En 1999, la même braise de la polémique ressurgira des cendres mais très vite la chape de plomb choisira de faire taire l'un et d'épargner l'autre jusqu'à lui permettre de conquérir le pouvoir suprême. Dix années se sont écoulées depuis cette péripétie sans que, pour autant, se solde un vieux compte. Intacte dans le souvenir du «vivant», cette malsaine rivalité l'aurait donc empêché aujourd'hui d'exprimer des condoléances officielles ! Pour anecdotique qu'il soit, le fait illustre parfaitement la marque de fabrique de nos dirigeants. Que le hasard de la mort s'y soit mêlé cette fois n'en est que plus significatif.

Sans analyses pointues, n'est-on pas en mesure de comprendre, à travers cette posture, pourquoi le régime a des difficultés à s'adapter aux règles saines de la contradiction ? Et pourquoi il ne peut pas se débarrasser de sa matrice qu'est le coup d'Etat même s'il s'est fait violence de le cocher du calendrier festif en 2005.

C'est à ce niveau que se situe le débat sur l'éthique de l'Etat actuel, lequel, faute d'avoir viré sa cuti des antiques filiations, continue à s'y référer secrètement. Autrement dit, le président de la République, lui-même, continue à appréhender son magistère avec les mêmes instruments que ceux des années 1960 et avec les mêmes reflexes qui furent les siens à cette époque comme l'indique si bien son indifférence muette à l'annonce du décès d'un homme du clan ayant eu le tort d'avoir voulu lui faire de l'ombre.

Tant et si bien que, culturellement, il a toujours considéré que les mutations amorcées en 1988 et la résistance démocratique à l'islamisme de la décennie 1990 ont fini par être appréciées négativement comme autant de dérives ayant contribué à l'affaiblissement de l'autorité centrale.

Celle, d'ailleurs, qu'il a vite réduit à l'omnipotence du «premier» homme auquel est dévolue la source d'inspiration pour désigner ce qui est «bon et juste» pour la communauté et ce qui est douteux, hors-la-loi et qu'il faut combattre.

Ainsi, comme dans un jeu de miroir, qui reflète le passé et détermine notre présent les acteurs d'un coup d'Etat datant de 44 années contiennent à censurer un pays avec leurs egos disproportionnés au moment où la société commence à s'inventer une nouvelle patrie grâce au football !

Décidément, ces étés algériens sont toujours des saisons paradoxales.

B. H.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

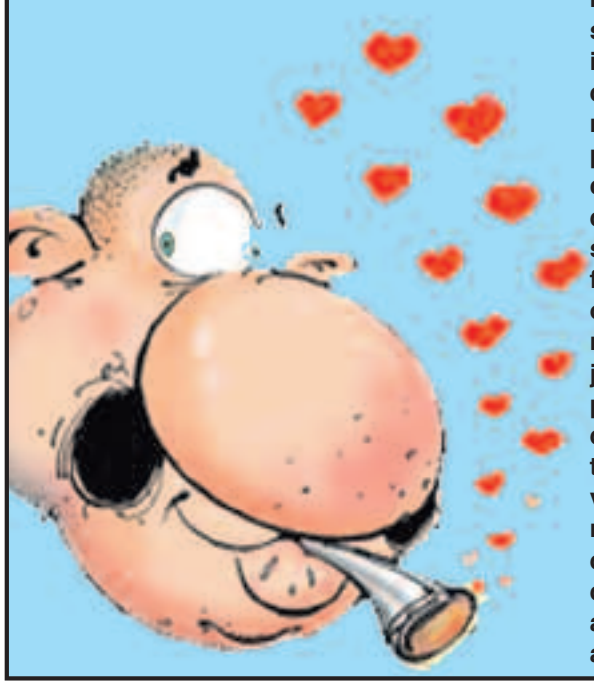

Plaidoyer pour le libre exercice syndical

Michael Jackson est mort.

Tchao Bambi !

L'affaire commence à faire grand bruit. Des terroristes repentis se sont vu refuser la création d'un syndicat autonome afin de garantir leurs droits inaliénables. C'est terrible ! L'Algérie régresse ! De quel droit interdit-on à des tangos de pratiquer de manière autonome l'exercice syndical ? D'autant plus que les frères des montagnes, à l'origine de cette initiative pour l'heure bloquée, ont fait montre d'une ouverture d'esprit assez frappante pour être signalée ici. Ainsi, ils ne se disent pas opposés au fait que certains de leurs compagnons d'armes optent pour le syndicat officiel, l'UGTA. Tout en reconnaissant le libre choix pour tous, ils précisent juste qu'eux, anciens du GIA, du GSPC et d'Al-Qaïda, préfèrent inscrire leur action dans le cadre d'un syndicat autonome. Un syndicat qu'ils disent ouvert à toutes les bonnes volontés, ces mêmes bonnes volontés qui ont animé des années durant, de manière aussi remarquable la vie au maquis. Alors, pourquoi ces blocages inexplicables pour le commun des mortels ? Les tangos sont prêts à se conformer aux textes en vigueur en matière de création d'une association à vocation socioprofessionnelle. Ainsi, ils ont d'ores et déjà désigné un bureau afin de préparer comme il se doit leur premier congrès et l'élection des différentes structures devant constituer leur futur syndicat. Ils espèrent surtout une évolution rapide de la position de l'administration sur cette question, car la date de la prochaine tripartite Gouvernement, Syndicats et Patronat, même si elle n'a pas été officiellement annoncée, approche à grands pas, et le syndicat des frères des montagnes espère siéger ce jour-là au même titre que la Centrale. Car ces animateurs estiment, à juste titre, que des questions aussi brûlantes que la revalorisation de leurs indemnités indexées sur un coût de la vie réactualisé sur ces deux dernières années — période marquée par une flambée des prix elle-même accentuée par la crise financière mondiale — ne peuvent se traiter ni être examinées sans leur présence à la table des négociations. Ce qui me semble être une revendication raisonnable, logique et correspondant tout à fait à l'esprit et à l'air du temps. Cet air qui peut vous sembler vicié et pourri aujourd'hui, mais que l'on vous obligera quand même à respirer demain. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com